

AOÛT 2023

Revue Suisse

La revue des
Suisse·ses de l'étranger

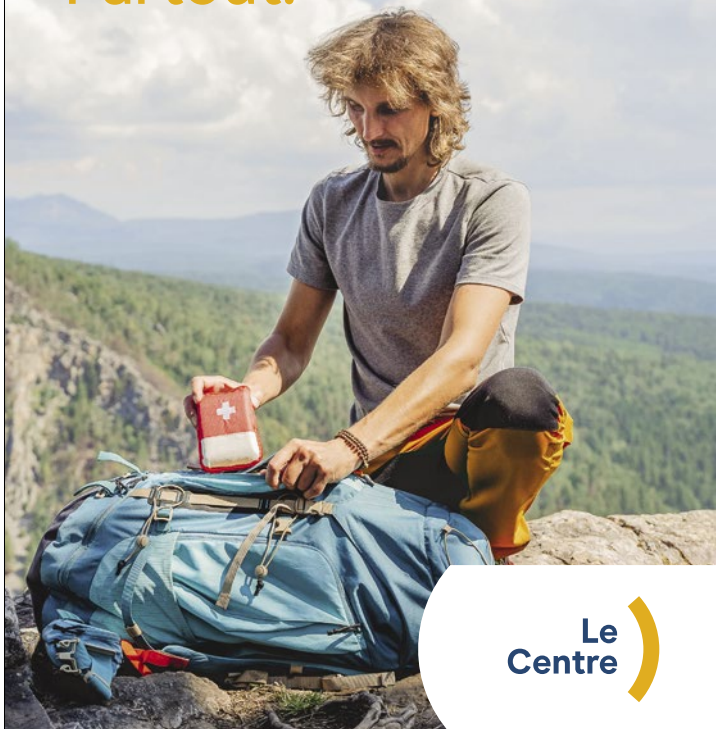


Après la débâcle, que reste-t-il de Credit Suisse, à part le fameux bonnet?

Quel cap prendra la Suisse? Notre sondage
des partis en vue des élections 2023

Cardada Cimetta, le lieu le plus ensoleillé
de Suisse, a aussi sa part d'ombre

**Liberté. Solidarité.
Responsabilité.
Partout.**



Le
Centre

LesVertsSuisses

LES VERT·E·S
VERTS.CH

**NOTRE CLIMAT
VOTRE VOIX**
EN SUISSE, EN EUROPE ET DANS LE MONDE

verts.ch/elections-federales-2023

PLR
Les Libéraux-Radicaux
International

PLR International – le rendez-vous politique des Suisses libéraux du monde entier.

Élisez des parlementaires qui s'engageront pour vous!

Voilà nos candidats pour vous!

<https://www.fdp-international.com/wahlen>

Vert libéraux
International

Nous nous engageons pour vous!

Pour plus d'engagement des Suisses à l'étranger dans la politique suisse

Nous prenons parti
**POUR LES SUISSESSES
ET SUISSES DE L'ÉTRANGER
PROGRESSISTES ET
SOLIDAIRES AU CONSEIL
NATIONAL.**

Pascal Cuttat,
travailleur humanitaire, Nairobi (Kenya)

**LISTE PS
HOMMES,
CANTON
DE BERNE**

Le 22 octobre 2023, c'est le jour des élections. N'oubliez pas de voter!
Découvrez notre grand sondage électoral à partir de la page 17.
Vous le trouverez aussi dans son intégralité sur www.revue.ch/fr

6 En profondeur

L'avis d'un historien de l'économie sur la fin fracassante de Credit Suisse

8 Nouvelles

Démission d'Alain Berset: il renonce à un nouveau mandat au Conseil fédéral

Mise à l'épreuve réussie: les derniers essais d'e-voting sont concluants

10 Politique

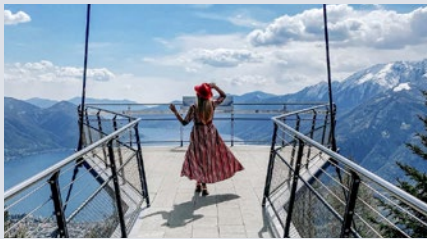
Le peuple accepte l'abandon progressif des sources d'énergie fossiles

20 Culture

Comment un musée se défait-il de ses objets? L'exemple de Langnau

14 Reportage

Cardada Cimetta, le lieu le plus ensoleillé de Suisse, a aussi sa part d'ombre

**17 Élections 2023**

Le sondage de la «Revue Suisse» auprès des six plus grands partis de Suisse

20 Chiffres suisses**26 Politique**

Le phénomène Pierre Maudet: réélu à Genève, malgré les scandales

30 Littérature

En souvenir d'Anne-Lise Grobéty

31 Nouvelles du Palais fédéral

Le nombre de Suisses de l'étranger a grimpé à plus de 800 000

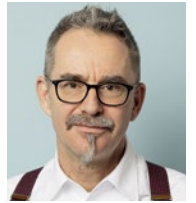
34 Infos de SwissCommunity

Cybercriminalité: des hackers dérobent des adresses de la «Revue Suisse»

38 Débat

Photo de couverture: le célèbre bonnet de ski CS des années 1970. Photo Silas Zindel, www.silaszindel.com

Une laine qui gratte



Il y a près de 50 ans, la banque CS faisait en sorte que les Suisses aient les oreilles bien au chaud. L'ancêtre de Credit Suisse frappait un grand coup en distribuant gratuitement 800 000 bonnets. Tricotés dans une laine acrylique bleue, rouge et blanche qui grattait un peu, ces articles publicitaires avaient une esthétique plus criarde que raffinée, mais ils sont devenus des objets cultes. Les Suisses se les arrachaient, et donnaient ainsi un visage à la banque.

Gratuit à l'origine, il coûte aujourd'hui jusqu'à 200 francs dans les ventes aux enchères en ligne. Et, au mois de mars, il valait 280 fois plus qu'une action de Credit Suisse. Entre-temps, la banque s'est définitivement effondrée, et le bonnet a pris le statut de relique. Dans l'urgence, le gouvernement suisse a contraint UBS à racheter sa rivale en perte. L'État et la Banque nationale ont assuré la transaction avec des garanties à hauteur de plusieurs milliards de francs.

Mais la chute de Credit Suisse n'appartient pas encore au passé, loin de là. Et les répliques du séisme se font sentir. De plus, la Suisse a appris au fil des ans qu'une crise bancaire en précède souvent une autre. Dans l'entretien qu'il a accordé à la «Revue Suisse», l'historien de l'économie Tobias Straumann note ainsi prosaïquement que même UBS, qui est désormais la seule grande banque suisse encore debout, aura probablement besoin un jour de l'aide de l'État, autrement dit de la collectivité (p. 4).

Pour une grande partie de cette «collectivité», il y a belle lurette que «la banque» n'est plus la caisse d'épargne du quartier, qui offrait aux enfants leur première tirelire, accompagnait les projets et les rêves des gens et leur garantissait la sécurité financière à leur retraite. Les sentiments qui dominent, vis-à-vis des grandes banques mondialisées, sont le détachement et la distance, l'incompréhension des excès tels que ceux auxquels se sont livrés les dirigeants de Credit Suisse: s'accorder des millions de francs de bonus même pendant les années de perte! Ainsi, la descente aux enfers de Credit Suisse n'a pas suscité beaucoup de compassion.

Le 22 octobre, la Suisse élira son nouveau Parlement. Celui-ci durcira-t-il la réglementation des banques? Quoiqu'il en soit, ces élections sont décisives pour l'orientation de la Suisse dans de nombreux domaines. Pour les quelque 220 000 Suisses qui vivent à l'étranger et sont inscrits au registre électoral, nous avons interrogé les six plus grands partis politiques du pays. Vous trouverez une partie de leurs réponses dans ces pages, et leur intégralité sur www.revue.ch/fr.

MARC LETTAU, RÉDACTEUR EN CHEF

La «Revue Suisse», magazine d'information de la «Cinquième Suisse», est éditée par l'Organisation des Suisses de l'étranger.



«L'État devra probablement stabiliser aussi cette nouvelle banque»

Fleuron de la tradition bancaire suisse, Credit Suisse (CS) a fait naufrage après 167 ans d'existence: l'État a forcé UBS à racheter sa rivale en perdition. Tobias Straumann, historien de l'économie, nous livre sa vision de la Suisse et des banques, nous parle des illusions de la politique et répond à la question suivante: un petit pays comme la Suisse a-t-il vraiment encore besoin d'une grande banque internationale?

INTERVIEW: SUSANNE WENGER

La Revue Suisse: Monsieur Straumann, la fin de l'histoire de CS est-elle une rupture ou un tournant pour la Suisse?

Tobias Straumann: Il s'agit tout au moins d'un événement. CS était la plus ancienne des grandes banques encore existantes. Mais sa faillite ne représente pas un tournant majeur. De grandes banques ont déjà disparu dans les années 1990. La Suisse en pos-

édait cinq il y a un peu plus de 30 ans, il n'en reste qu'une aujourd'hui. La crise financière mondiale de 2008, avec le sauvetage par l'État de la plus grande banque suisse, UBS, puis la disparition du secret bancaire pour la clientèle étrangère ont été des traumatismes bien plus importants.

Sauvetage d'UBS, fusion contrainte de CS: en 15 ans, l'État a dû secourir à deux reprises des grandes banques en

difficulté. Or, la Suisse est un pays qui met en avant les valeurs de l'économie de marché libre. N'est-ce pas paradoxal?

L'économie de marché est loin d'être parfaite en Suisse. Nous avons de nombreuses entreprises d'État ou pseudo-entreprises d'État et, dans le secteur bancaire, les banques cantonales, qui sont aussi des entreprises d'État. En outre, je pense que l'intervention de l'État dans les affaires des grandes

1856

La banque des chemins de fer

Alfred Escher (photo), politicien libéral et entrepreneur, fonde le Schweizerische Kreditanstalt (SKA) à Zurich. L'ancêtre de Credit Suisse (CS) devient vite la plus grande banque commerciale du pays; elle cofinance l'extension du réseau ferroviaire suisse.

Photo ETH-Bibliothek, Bildarchiv



1934

Adoption du secret bancaire

Le Parlement inscrit dans la loi le secret bancaire pour les clients des banques en Suisse. Bien que controversé en Suisse et à l'étranger, le secret bancaire sera longtemps ardemment défendu. Face à la pression internationale croissante, surtout liée



à l'évasion fiscale, la Suisse abandonne progressivement le secret bancaire pour la clientèle étrangère à partir de 2009.

1977

Bonnets de ski pour le peuple

Pour se donner une image proche du peuple, Crédit Suisse distribue gratuitement 800 000 bonnets gratuits, qu'on verra sur les pistes de ski jusqu'à la fin des années 1990. Devenus un objet culte, ils valent bien plus que les actions de la banque au moment de la chute de CS.



banques n'est plus un tabou. Depuis les années 1990, la vulnérabilité du système bancaire, hypermondialisé et hyperlibéralisé, est évidente. Il est devenu tout à fait normal que les États interviennent régulièrement. Ils ne peuvent pas faire autrement, car sans cela, les grandes crises financières mondiales s'enchaîneraient. À l'étranger aussi, on attend de la Suisse qu'elle prévienne les incidents qui mettraient en péril tout le système bancaire.

Après le sauvetage d'UBS, le Parlement a toutefois voulu éviter, à l'aide de la loi «Too big to fail», que l'État et les contribuables soient à nouveau confrontés à des risques financiers aussi importants. Peut-on parler d'un réveil politique brutal?

«L'importance économique de la place financière est surestimée.»

En tant qu'historien, je suis moins surpris que cela n'ait pas fonctionné. En cas de crise, on a besoin de plans simples. La réglementation «too big to fail» était trop complexe, immature et un peu irréaliste. Un cas comme celui-ci implique toujours l'aval politique d'autorités étrangères. Or, cela peut prendre du temps.

Face aux marchés financiers mondialisés, que peut encore faire la capitale fédérale?

Plusieurs choses. L'État peut et doit agir énergiquement quand il s'agit de stabiliser des banques. Dans le cas d'UBS, il l'a très bien fait. La banque a été étatisée, partiellement et temporairement, et à la fin la Confédération y a même gagné quelque chose. Et UBS a adapté sa culture du risque. Dans le cas de CS, les autorités ont estimé qu'une fusion était plus sûre. L'avenir dira s'il s'agissait de la bonne solution.

À qui ou à quoi est dû le naufrage de CS?

Au management et au conseil d'administration. CS était mal dirigé depuis des années. Mais les autorités aussi doivent répondre à des questions. Depuis octobre 2022, on savait que la



Tobias Straumann (57 ans) est professeur d'histoire contemporaine et économique à l'Université de Zurich. Ses recherches portent notamment sur l'histoire de la finance et de la monnaie. Il s'intéresse en particulier à l'interaction entre les crises économiques, les institutions et la politique.

banque était en difficulté. Or, il a fallu attendre mars pour qu'un plan de sauvetage voie le jour. Le tout a paru quelque peu improvisé, contrairement à ce qu'il s'était passé avec UBS. Cela m'a surpris. Nous n'en savons pas encore assez pour juger le comportement des autorités: la commission d'enquête parlementaire nous éclairera à ce sujet. Et CS devrait lui aussi faire sa part, spontanément, en livrant un rapport détaillé sur ce qui a capoté. Il le doit à la Suisse.

Malgré les pertes et les scandales, CS distribuait des rémunérations et des bonus astronomiques. Certains

1991

Crash d'une banque régionale

La Caisse d'épargne et de prêt de Thoune, dans l'Oberland bernois, voit trop grand en matière de financements immobiliers et fait faillite. Les images de ce crash bancaire

dans une Suisse réputée riche et solide font le tour de la planète. Plus de 220 millions de francs issus de fortunes privées et commerciales partent en fumée.



1997

Fusion au sein d'UBS

Les deux banques historiques que sont l'Union de Banques Suisses et la Société de Banque Suisse fusionnent au sein d'UBS, qui devient la plus grande banque de Suisse. Son but est de renforcer ses activités financières internationales pour faire partie de l'élite mondiale.



2008

L'État sauve UBS

Après la faillite de la banque américaine Lehman Brothers, UBS plonge dans le chaos de la crise financière. La Confédération et la Banque nationale suisse (BNS) injectent 60 milliards de francs pour éviter sa faillite. Finalement, l'opération ne coûte rien aux contribuables.





banquiers semblent n'être plus guidés que par l'appât du gain, qui leur fait prendre tous les risques. Où est la banque entrepreneuriale d'autrefois, qui a fait avancer la Suisse?

CS a conservé un secteur entrepreneurial jusqu'à la fin. Dans le domaine des crédits accordés aux entreprises, il a fait du très bon travail. Il est vrai que les fondateurs de la banque autour d'Alfred Escher, au XIXe siècle, ont investi dans les infrastructures. Mais les activités ferroviaires étaient déjà risquées, elles aussi. CS a connu des débuts mouvementés, car les cours boursiers des sociétés de chemin de fer n'arrêtaient pas de fluctuer. Quand ça allait bien, les banquiers aussi gagnaient bien. Et quand ça allait mal, ils ne touchaient pas de bonus. Voilà la différence avec aujourd'hui. Les erreurs de CS sont dues à la cupidité, oui, mais surtout à l'incompétence du conseil d'administration et de la direction.

En quoi étaient-ils incompétents?

À partir des années 1990, les grandes banques suisses se sont fortement internationalisées. Or, il est très difficile pour un management suisse de tenir bon sur les places financières de Londres et de New York. Les banquiers d'investissement anglo-saxons ont une tout autre mentalité, qui s'accorde

mal avec la culture d'entreprise suisse. En outre, les grandes banques suisses plaçaient souvent des employés de seconde classe à Londres et à New York, qui se comportaient comme des mercenaires et ne pensaient qu'à se faire un maximum d'argent en peu de temps.

UBS a racheté CS en juin: la banque géante qu'elle est désormais est-elle viable?

Elle est plus petite que ne l'était UBS avant la crise financière, et elle réduira certainement encore un peu sa voilure. Mais il est vrai qu'elle reste immense, puisque que la somme de son bilan atteint le double du produit intérieur brut (PIB) suisse. Je ne sais pas si elle est viable. Il est très probable qu'elle aussi connaisse un jour des difficultés et que l'État doive intervenir. Et l'on peut d'ores et déjà affirmer qu'introduire des règles plus strictes n'y changera rien.

Pourtant, certains politiques exigent actuellement des réglementations plus strictes pour les banques d'importance systémique.

Il serait bon d'exiger un peu plus de réserves, c'est-à-dire une plus grande part de fonds propres. Mais même ainsi, UBS ne sera pas à l'abri, il faut le savoir. Le système financier mondial est très vulnérable. CS était en mau-

2010

Excès de bonus à CS

Le patron du groupe CS, Brady Dougan (photo), touche un bonus de 71 millions de francs en plus de son salaire annuel (env. 19 millions), battant un nouveau record. Cette culture de bonus excessifs sera régulièrement critiquée en Suisse, mais les actionnaires de CS laissent faire.



2011

Loi «Too big to fail»

Le Parlement suit la ministre des finances Eveline Widmer-Schlumpf (photo) et impose des règles plus strictes aux banques dont la faillite serait dommageable pour l'économie nationale, notamment UBS et CS. Elles sont «too big to fail», trop grandes pour faire faillite. Les exigences financières sont accrues, le cas d'insolvabilité est réglementé.



2021

Milliards de pertes pour CS

Des investissements risqués dans la société financière Greensill et le hedge fund Archegos entraînent des milliards de pertes pour CS. L'Autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) ouvre une procédure contre Greensill et impose des mesures à CS.





vaise posture, mais pas tant que cela. Il respectait tous les chiffres clés de l'Autorité de surveillance des marchés financiers. Il suffit qu'un incident se produise quelque part, et la contagion commence. Les États ne peuvent ni prédire, ni empêcher une crise financière, seulement l'endiguer à temps pour éviter des conséquences catastrophiques. Il est toutefois difficile de déterminer le bon moment pour intervenir.

Face à de tels risques, ce petit pays qu'est la Suisse peut-il encore se permettre d'avoir une grande banque active sur le plan international?

Avoir sur sa place financière une grande banque qui propose tous les services a des avantages. Si UBS, par volonté politique, devait à présent se défaire de ses secteurs internationaux problématiques, ou déplacer son siège, elle perdrait ces avantages. Mais elle gagnerait en stabilité. Des filiales étrangères

«On peut d'ores et déjà affirmer qu'une réglementation plus stricte ne changera rien.»

pourraient se charger de certaines opérations, comme c'est le cas pour la compagnie aérienne Swiss, qui appartient à la société allemande Lufthansa. Cela pourrait fonctionner. Même la disparition du secret bancaire ne nous a pas fait de tort. Zurich ne s'est pas appauvri, bien au contraire.

La place financière internationale suisse a-t-elle été importante pour la prospérité du pays?

Son importance économique est surestimée. La Suisse est devenue une place financière internationale durant la Première Guerre mondiale, mais en 1914, juste avant la guerre, elle était déjà le pays le plus riche du continent européen pour ce qui est du PIB par habitant. Et ce, surtout grâce à son industrie, qui était très dynamique et qui a fait sa prospérité au XIXe et au XXe siècles, et jusqu'à ce jour. La place financière est née après l'industrialisation et s'est dotée, avec la gestion de fortune, d'une nouvelle source de revenus très florissante. Pour l'économie nationale, cela a toujours eu des avantages et des inconvénients.

Quels ont été les inconvénients?

Les salaires élevés du secteur bancaire ont attiré de nombreux travailleurs qualifiés, qui ont manqué à d'autres secteurs plus innovants. À présent, sans l'appel d'air du secteur bancaire, il y a de nouveau plus de place pour d'autres branches et innovations. Zurich a beaucoup de succès dans le secteur des assurances, qui est plus prévisible et plus stable. Je trouve qu'il convient bien mieux à la mentalité suisse.

Mars 2023

Rachat d'urgence par UBS

La crise s'aggrave à CS, les clients retirent leur argent. Le soir du dimanche 19 mars, la ministre des finances Karin Keller-Sutter annonce le rachat de CS par UBS. La Confédération garantit la transaction à hauteur de 109 milliards de francs. Le Suisse Sergio Ermotti est nommé à la tête d'UBS.



Avril 2023

Critiques au Parlement

Lors d'une session spéciale, le Conseil national rejette les crédits d'urgence pour la reprise du CS, mais cela reste sans conséquence. Le Conseil des États les approuve. Une fois de plus, le débat s'engage pour savoir si la politique doit davantage encadrer les banques. Au Conseil national, les interventions en faveur d'une interdiction des bonus et d'une augmentation des fonds propres trouvent une majorité.



Juin 2023

Enquête sur la chute de CS

Les deux Chambres du Parlement recourent à leur instrument de contrôle le plus puissant: une Commission d'enquête parlementaire (CEP). Dirigée par la conseillère d'État du Centre Isabelle Chassot (photo), la CEP se mettra au travail cet automne. Elle enquêtera sur l'action du Conseil fédéral, de la BNS et de la FINMA avant et pendant la crise bancaire.



Alain Berset



En costume bleu, le conseiller fédéral Alain Berset est assis sur une bordure de trottoir à New York et consulte ses notes. Relax comme un gymnaste, insouciant comme un artiste, souverain comme un diplomate. La photo, prise en 2018 pendant l'Assemblée générale de l'ONU, traduit bien le style à la fois décalé, sûr de lui et conscient de sa mission du socialiste fribourgeois, membre du gouvernement suisse.

Alain Berset, 51 ans, a surpris en annonçant qu'il quitterait le Conseil fédéral après les élections fédérales de l'automne. Pendant les douze ans qu'il a passés au ministère de l'intérieur, il s'est battu avec des dossiers complexes comme la hausse des coûts de la santé ou la prévoyance vieillesse, qu'il n'est guère parvenu à faire avancer. Mais ce bon vivant assumé a réussi à se faire aimer du peuple dans son rôle de père protecteur de la nation lors de la crise du Covid.

Parfois, son statut d'homme d'État a souffert de son comportement. Pilote d'avion amateur, Alain Berset a pénétré sans autorisation dans l'espace aérien français. Il s'est permis une escapade extraconjugale, à la suite de laquelle il a été victime d'une tentative de chantage. Il a encaissé ces affaires avec nonchalance, sans qu'elles remettent en cause sa popularité.

Plus grave: durant la pandémie, son chef de la communication aurait transmis des informations confidentielles à l'éditeur Ringier. Alain Berset a ainsi mis en jeu la crédibilité du Conseil fédéral.

Avec l'annonce de son départ, il électrise une fois de plus la politique suisse. Si, lors des élections parlementaires d'octobre, des changements se produisent dans la force des partis, l'attribution du siège d'Alain Berset en décembre pourrait chambouler la formule magique au Conseil fédéral (2 UDC, 2 PLR, 2 PS, 1 Centre).

JÜRIG STEINER

Zelensky s'adresse au Parlement suisse

La Suisse a offert au président de l'Ukraine, Volodymyr Zelensky, la possibilité de s'adresser au Parlement suisse par visioconférence. Dans son bref discours tenu le 15 juin 2023, Zelensky a notamment prié la Suisse d'organiser un sommet pour la paix. Dans les jours qui ont précédé, les infrastructures informatiques de la Suisse ont été victimes de plusieurs grandes cyberattaques de hackers pro-russes. Les services web de l'administration fédérale et du Parlement ainsi que de nombreux sites web officiels de villes suisses ont été paralysés. Peu auparavant, des informations de l'Office fédéral de la police, de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, des polices cantonales et de l'entreprise d'armement Ruag, détenue par l'État, avaient été dérobées par des hackers. (MUL)

La négociatrice Suisse-Europe jette l'éponge

Livia Leu, négociatrice en chef dans le dossier Suisse-Union européenne (UE), a décidé de quitter ses fonctions pour devenir ambassadrice à Berlin dès l'automne. Son départ, moins de trois ans après sa prise de fonction, intervient à un moment délicat pour la Suisse, car les discussions exploratoires sur un nouvel accord-cadre entre la Suisse et l'UE se trouvent dans une phase importante. Livia Leu a la réputation d'être une diplomate coriace, qui connaît bien ses dossiers. Cependant, on lui prête depuis peu des relations tendues avec le ministre des affaires étrangères, Ignazio Cassis. Le poste qu'elle occupait à la tête des négociations entre la Suisse et l'UE a changé de mains plusieurs fois au cours des dix dernières années: avant Livia Leu, Roberto Balzaretti, Pascale Baeriswyl, Jacques de Watteville et Yves Rossier l'ont occupé. (MUL)

Thomas Zurbuchen fait le bonheur de l'EPFZ

L'ancien directeur de recherche de l'agence spatiale américaine NASA, le Suisse Thomas Zurbuchen (55 ans), revient en Suisse pour devenir professeur des sciences et technologies spatiales à l'EPF de Zurich où, dès août 2023, il dirigera l'initiative «ETH Zurich Space». Thomas Zurbuchen est considéré comme l'un des chercheurs les plus influents du monde; à la NASA, il a apporté une contribution décisive aux sciences spatiales. D'après le président de l'EPFZ, Joël Mesot, «il a choisi l'EPFZ malgré les nombreuses offres qu'il a reçues d'universités de pointe du monde entier». (MUL)

Un don russe de 100 millions de francs pour Unicef Suisse

Unicef Suisse a reçu un don de 100 millions de francs de la part du journaliste russe dissident Dmitri Mouratov, lauréat du prix Nobel de la paix en 2021. Mis sous pression par les autorités, Dmitri Mouratov a dû suspendre les activités de son quotidien, la «Novaïa Gazeta». Il a alors décidé de vendre sa médaille d'or Nobel aux enchères à New York, puis d'offrir les fonds ainsi récoltés à Unicef Suisse et Liechtenstein. L'organisation fournit aussi une aide d'urgence en Ukraine. (MUL)

Les nouveaux essais d'e-voting sont concluants

Les cantons de Bâle-Ville, Saint-Gall et Thurgovie ont mis en place un nouveau système d'e-voting le 18 juin 2023. Ils sont satisfaits des essais menés. Les Suisses de l'étranger sont les plus nombreux à avoir utilisé ce canal de vote.

EVELINE RUTZ

La «Cinquième Suisse» aimerait voter en ligne: c'est ce que démontre le premier essai appliqué du nouveau système d'e-voting. Le 18 juin 2023, les Suisses de l'étranger ont eu la possibilité de donner leur voix en ligne dans trois cantons. Après un arrêt de près de quatre ans, ils ont été nombreux à saisir l'occasion. «Ils appréciaient beaucoup le fait qu'un canal de vote numérique leur soit à nouveau proposé», relève Barbara Schüpbach-Guggenbühl, chancelière d'État du canton de Bâle-Ville. Dans ce canton, près de 53 % des votants vivant à l'étranger et ayant participé aux élections ont fait le choix de l'urne électronique. Ils ont été 54 % à Saint-Gall, et 56 % en Thurgovie.

Un premier bilan positif

Tous les participants se disent satisfaits. Benedikt van Spyk, secrétaire d'État du canton de Saint-Gall, note que les votants ont bien réussi à utiliser le système: «Notre service de

support a reçu très peu de questions». Les retours des Suisses de l'étranger ont été positifs. Pour le canton de Thurgovie aussi, l'expérience a été concluante. «Nous sommes très satisfaits du fonctionnement du système d'e-voting», indique le chancelier d'État Paul Roth.

La Poste, qui a développé ce nouveau système, les trois cantons et la Chancellerie fédérale s'apprentent à analyser l'essai en détail et à procéder, le cas échéant, à des adaptations. Comme l'évoque Benedikt van Spyk, la procédure d'inscription, par exemple, devra encore être simplifiée: «Elle constitue un obstacle relativement important.»

Pas de cyberattaques, pas de tentatives de manipulation

La Poste parle d'une «première réussite». Elle a supervisé les essais et fourni de l'aide aux responsables cantonaux sur le terrain. Selon Michael Egger, responsable de l'e-voting à la Poste, aucune irrégularité n'a été re-

levée: «Toutes les voix électroniques se sont avérées valables, le secret du vote a été garanti en tout temps et le résultat, décompté correctement.» Le système n'a pas subi de cyberattaques, comme plusieurs entreprises suisses, la Chancellerie fédérale et d'autres autorités depuis le début de juin. «La sécurité informatique n'est pas donnée une fois pour toutes, c'est un processus continu», souligne encore Michael Egger. Après ce «bon début» il se dit persuadé que le vote électronique sera utilisé lors des élections fédérales de l'automne. La décision appartient aux cantons.

Bâle-Ville, Saint-Gall et Thurgovie entendent continuer à proposer l'e-voting. Ils ont reçu du Conseil fédéral une autorisation générale s'étendant jusqu'à mai 2025. Pour les élections au Conseil national du 22 octobre 2023, ils ont demandé une autorisation séparée: la procédure est en cours. Aucun autre canton ne s'ajoutera à leur liste d'ici octobre. D'après la Chancellerie fédérale, il est trop tard pour cela, notamment pour des raisons logistiques.

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) estime que les essais du 18 juin sont une «réussite totale». Ils ont montré que le vote électronique répond à un besoin de la «Cinquième Suisse». Dans les trois cantons, 25 494 Suisses de l'étranger avaient la possibilité de donner leur voix en ligne; 3616 l'ont fait. 85,3 % de tous les votes électroniques recueillis venaient de la diaspora. Bilan de la directrice de l'OSE, Ariane Ruschicelli: «Le nouveau système d'e-voting a réussi sa mise à l'épreuve.»



Pour Barbara Schüpbach-Guggenbühl, chancelière d'État du canton de Bâle-Ville, ici lors d'une conférence de presse avant le test, le bilan est positif.
Photo: Keystone

Version de démonstration du système d'e-voting:
demo.evoting.ch

Pour en savoir plus à ce sujet, voir page 35

La Suisse veut atteindre la neutralité climatique d'ici 2050

Le 18 juin 2023, le peuple suisse a accepté la loi climat à près de 60 % des voix. Celle-ci prévoit l'abandon progressif des sources d'énergie fossiles comme le pétrole et le gaz. Toutefois, de nouveaux conflits s'esquissent autour des options sans CO₂.

THEODORA PETER

«Le peuple a accepté un objectif ambitieux», a déclaré le conseiller fédéral Albert Rösti (UDC) après la votation. Le ministre de l'énergie et de l'environnement, qui n'est entré au gouvernement qu'en janvier, a défendu la loi climat adoptée par le Parlement contre la volonté de son parti. L'UDC estime en effet que l'abandon du pétrole et du gaz met en péril la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse et a attaqué en référendum ce qu'elle a appelé la «loi sur le gaspillage de l'électricité». Mais la majorité des votants ont suivi la consigne de vote des autres partis, puisque 59,1 % d'entre eux se sont déclarés favorables à la neutralité climatique d'ici 2050. Les Suisses de l'étranger ont même voté à 76,8 % pour cet objectif.

Un élan pour les énergies renouvelables

La loi climat contraint l'industrie, les transports et les ménages à réduire fortement leurs émissions de gaz à effet de serre nocifs pour l'environnement au cours des trois prochaines décennies. En contrepartie, des investissements massifs dans des technologies sans CO₂ sont nécessaires. Pour cela, le Parlement a débloqué des fonds d'encouragement à hauteur de 3,2 milliards de francs au total, par exemple pour inciter les propriétaires immobi-

liers à remplacer leurs chauffages polluants au mazout ou au gaz par des pompes à chaleur. Sur les routes, les véhicules électriques remplaceront progressivement ceux à essence et les diesels. L'industrie et le commerce doivent opter pour une production respectueuse du climat.

Pour Albert Rösti, la Suisse ne pourra toutefois atteindre l'objectif dit «de zéro net» que si elle produit davantage d'électricité elle-même: «Nous ne pouvons pas nous contenter de compter sur les importations.» Le ministre de l'énergie et de l'environnement espère que le Parlement entérinera encore en septembre la nouvelle loi relative à un approvisionnement en électricité sûr. Ce projet donnerait de l'élan à l'énergie hydraulique, solaire et éolienne. La question de savoir dans quelle mesure on acceptera l'impact des nouveaux barrages, éoliennes ou centrales solaires sur la nature et le paysage fait toutefois l'objet d'une controverse politique. Selon l'issue des débats au Parlement, cette loi pourrait elle aussi faire l'objet d'un référendum, puis d'une nouvelle votation populaire.

Les centrales nucléaires reviennent sur le tapis

Les partis bourgeois et les associations économiques doutent que les énergies renouvelables parviennent à couvrir les besoins en électricité de la Suisse. Ainsi, le

La nouvelle loi climat donnera aussi de l'élan à de nouveaux grands projets solaires et éoliens. Mais leur impact sur la nature et le paysage fait l'objet d'une controverse. Ici, le parc éolien le plus en altitude d'Europe, au bord du lac de Gries (VS), non loin du col du Nufenen.

Photo Keystone



dimanche même de la votation, certaines voix se sont élevées pour réclamer de nouvelles centrales nucléaires. Le PLR et l'UDC notent qu'on ne peut pas renoncer à la légèreté à l'énergie issue de la fission nucléaire, «respectueuse du climat». Seulement, la construction de nouvelles centrales nucléaires est interdite par la loi suisse depuis 2017, quand le peuple a approuvé la stratégie énergétique 2050 et l'abandon de l'énergie nucléaire.

Néanmoins, l'urgence climatique et la crainte d'une pénurie d'électricité pourraient rebattre les cartes, et retarder au moins la sortie prévue du nucléaire. Ainsi, Albert Rösti plaide lui aussi pour un maintien en activité des centrales nucléaires suisses «jusqu'à ce que l'approvisionnement soit garanti». Or, pour cela, des rééquipements parfois coûteux seraient nécessaires. Reste à savoir si les exploitants des centrales seront prêts à faire ces investissements. En 2019, le groupe énergétique BKW a débranché la centrale nucléaire de Mühleberg parce que la poursuite de son exploitation n'aurait plus été rentable.

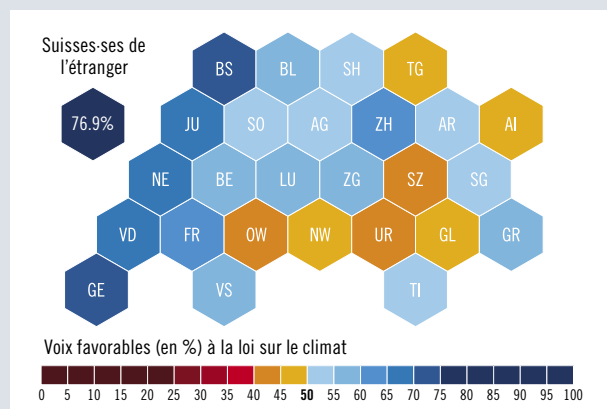
Le peuple suisse pourrait ainsi devoir revoter sur la question du nucléaire dans quelques années. Un comité de droite rassemble actuellement, sous le slogan «Stop au black-out», des signatures en vue d'une initiative populaire prévoyant de lever l'interdiction en vigueur sur les centrales et d'autoriser, dans la Constitution, «toute forme de production d'électricité respectueuse du climat». La gauche se contente de secouer la tête devant cette «revalorisation idéologique» de l'énergie nucléaire. Si l'on développe les énergies renouvelables comme prévu, aucune pénurie d'électricité ne menace même en hiver, souligne le conseiller national PS Roger Nordmann, spécialiste en politique énergétique. Les partis verts de gauche, quant à eux, estiment qu'outre l'énergie hydraulique et éolienne, les installations solaires sur les bâtiments recèlent un potentiel important, jusqu'ici inexploité.

L'Alliance climatique veut accélérer le tempo

La gagnante de ce dimanche de votations est l'Alliance climatique, une organisation interpartisane. Galvanisée par le oui du peuple, elle attend désormais de la Suisse qu'elle «élève ses ambitions» et accélère le rythme, en particulier en vue de la révision de la loi sur le CO₂. Le projet actuellement débattu par le Parlement est insuffisant, d'après elle, pour atteindre les objectifs de protection climatique dans les délais. L'Alliance climatique veut aussi que la place financière prenne ses responsabilités. Les banques suisses, dit-elle, doivent pousser les «grandes entreprises polluantes» à revoir leur philosophie et à agir. Le mouvement de protection du climat compte donner du poids à ses revendications lors d'une manifestation sur la Place fédérale de Berne le 30 septembre – trois semaines avant les élections fédérales.

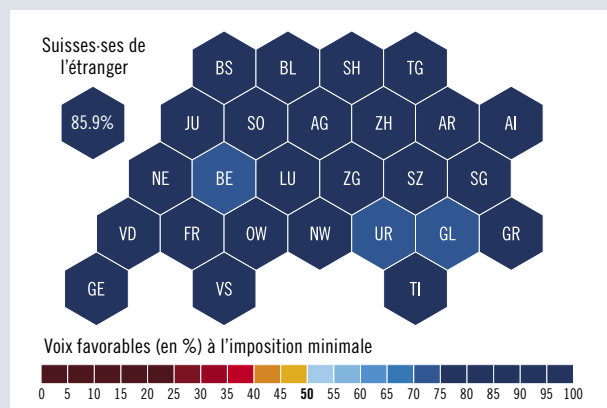
Oui à la loi sur le climat

Les votants ont accepté à 59,1 % la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique, en vertu de laquelle la Suisse doit atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.



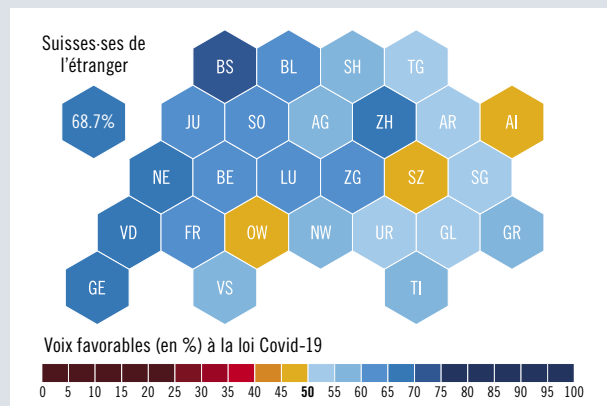
Oui à l'imposition minimale

Avec 78,5 % des voix, le peuple a accepté l'introduction d'une imposition minimale pour les grands groupes d'entreprises actifs à l'échelle internationale. Par cette réforme, la Suisse prend part à un projet de l'OCDE et du G20.



Oui à la prolongation de la loi Covid-19

61,9 % des votants ont accepté une prolongation de la loi Covid-19 à titre préventif jusqu'à la fin de 2024. Ainsi, les certificats Covid pourraient être réactivés si nécessaire, par exemple pour voyager dans d'autres pays.





Elle fait connaître au public le processus complexe de l'aliénation dans les musées au moyen d'affiches, de séances d'information et d'appels à la participation démocratique: Carmen Simon, responsable du musée régional de Langnau (BE). Photos Andreas Reber



Un musée se désencombre

Chapeaux, cols de chemise et bretelles: en Emmental, un projet pionnier permet à la population de décider de quels objets son musée régional se séparera et ce qu'il en adviendra. Il démocratise ainsi un procédé que tout musée connaît bien: «l'aliénation», soit la cession d'objets de sa propre collection.



EVA HIRSCHI

«C'est un sujet tabou», affirme Carmen Simon (37 ans), responsable du musée régional Chüechlihus à Langnau, en Emmental (BE). «Mais le fait qu'un musée doive céder des objets de sa collection n'est pas nouveau.» Et pas surprenant, en réalité, car aucun musée ne peut collectionner à l'infini. Dans un musée régional, où la grande majorité des objets proviennent de donations, certains existent parfois en plusieurs exemplaires, quand d'autres peuvent être abîmés. Et un beau jour, la place vient à manquer.

«Par conséquent, prendre soin d'une collection n'implique pas seulement de recueillir des objets, mais aussi d'en céder», souligne Carmen Simon, qui a repris la direction du musée en 2021. Les musées doivent revoir régulièrement leur inventaire et, le cas échéant, se séparer de certaines pièces. Ce processus s'appelle «l'aliénation».

Un esprit pionnier en Emmental

Le Chüechlihus à Langnau, qui est l'un des plus grands musées régionaux de Suisse, emprunte une voie pionnière à cet égard: dans le cadre d'un projet unique en Europe, voire au monde, il offre la possibilité à la population de décider de quels objets le musée se défera et ce qu'il en adviendra. «Selon nous, les Emmentalois doivent pouvoir se prononcer sur l'avenir de leur patrimoine culturel», expose Carmen Simon. Le conseil communal a donné son feu vert: «Nous avons bien compris qu'un musée n'a pas besoin de vingt cannes de marche et de douze rouets», note le responsable de la culture, Martin Lehmann.

Hauts-de-forme et chemises de nuit, tabliers et cols de chemise, cos-

tumes folkloriques et foulards: lors d'une première étape, plus de 2000 objets textiles ont été cédés par la direction du musée et le «Conseil des objets», qui réunit des représentants du musée, de l'administration et de la politique, mais aussi cinq citoyens de Langnau tirés au sort. Et notamment Jacqueline Maurer, 36 ans: «J'ai tout de suite accepté, excitée à l'idée de participer à ce processus.»

La sélection d'objets a été débattue en réunion. En même temps, la population et les titulaires du droit de cité ont pu donner leur avis dans le cadre d'un vote en ligne organisé sur le site www.entsammeln.ch. Tous les objets ont été photographiés et publiés sur le site web. Ils sont également exposés en libre accès à l'étage supérieur du musée. Des codes QR permettent d'obtenir la description de chaque robe, chapeau et manteau. «L'idée est que la population mène une réflexion active à ce sujet. Et le lien des gens avec les objets est renforcé chez nous par le fait qu'ils puissent les toucher: ce n'est pas le cas dans tous les musées», note Carmen Simon.

Quelques voix critiques

Ce processus décisionnel démocratisé a aussi suscité des critiques. «Au début, beaucoup se sont montrés sceptiques, surtout dans les milieux muséographiques», relate Carmen Simon. À ce scepticisme, elle a opposé la transparence: tout le processus est clairement documenté sur le site web du musée. Et même si les directives du Conseil international des musées exigent notamment qu'un objet cédé soit tout d'abord proposé à un autre musée, Carmen Simon pense qu'un musée n'est pas le seul endroit où le grand public peut profiter d'un objet.

Quand le musée cède des objets de sa collection, il règne comme une ambiance de marché aux puces à Langnau: meubles, vaisselle et objets textiles anciens appartenant au fonds du musée. Photos Andreas Reber et Eva Hirschi



«Nous interprétons les directives avec souplesse», indique-t-elle, précisant immédiatement: «mais nous traitons en priorité les candidatures professionnelles des musées.»

Ce projet ne pose aucun problème à Jacqueline Maurer non plus. «L'équipe du musée n'a cédé que des objets qu'elle possédait déjà dans sa collection. Cette action sert en outre à rappeler le musée au bon souvenir des gens.» Cela semble fonctionner: la consultation publique a notamment permis au musée de récolter de nouvelles informations. Ainsi, certains biens culturels n'ont finalement pas été cédés.

«Nous possédons l'expertise professionnelle qui nous permet de déterminer la fonction qu'avaient les objets. Mais pour certains, nous ne



Le credo de Carmen Simon: «Les Emmentalois doivent pouvoir se prononcer sur l'avenir de leur patrimoine culturel.»
Photo Eva Hirschi

savons pas qui étaient leurs propriétaires et par quelles mains ils ont transité», explique Carmen Simon. Une blouse de travail cédée, par exemple, a été reprise dans la collection. «Pour nous, il s'agissait simplement d'une veste déchirée. Mais nous venons d'apprendre qu'elle avait appartenu à un réparateur de radios connu dans tout le village», poursuit la responsable. Le Conseil des objets a donc voulu la conserver.

Bien plus qu'un musée

La phase d'adjudication, enfin, qui détermine l'avenir des objets, a eu lieu pendant l'été. Pas dans le cadre d'une vente aux enchères ou en ligne – il n'y a pas d'argent en jeu –, mais d'une mise au concours très élaborée. Musées, organisations ou particuliers peuvent se porter acquéreurs d'un

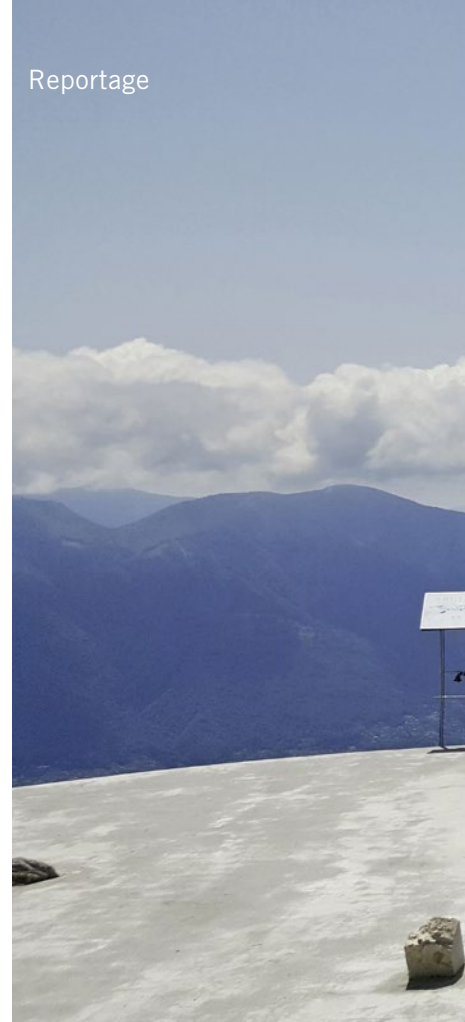
objet, mêmes dans d'autres régions, voire à l'étranger. Qu'ils comptent les utiliser pour un projet de recyclage, une performance artistique ou une décoration d'intérieur n'a pas d'importance. L'attribution de chaque objet fera à son tour l'objet d'une décision commune. Très prochainement – à la mi-août – une votation sera ainsi organisée au Conseil des objets, qui prendra aussi en compte les voix de la population recueillies en ligne.

L'ensemble de ce processus de désencombrement prendra plus de six mois. Mais Carmen Simon trouve que cela est justifié: «Ces objets nous sont devenus familiers. Mon éthique professionnelle comprend un devoir de diligence.» Le scepticisme initial au sein de la population semble s'être dissipé, et l'intérêt croît aussi dans les milieux professionnels. Le musée a même reçu des demandes de l'étranger pour savoir comment le projet est organisé.

La responsable du musée se dit très satisfaite. Il s'agit déjà de la deuxième action de cession d'objets: le musée en avait organisé une première l'an dernier pour se défaire d'une centaine d'objets. Et la prochaine est prévue en 2024. D'après un sondage réalisé par le musée auprès des personnes ayant participé au vote en ligne, nombreuses sont celles qui se sentent désormais encore plus liées au musée. «C'était bien l'idée: le musée ne doit pas rester enfermé entre ses quatre murs. L'important est d'établir un lien, car les personnes sont plus importantes que les objets», conclut Carmen Simon.

Jacqueline Maurer abonde dans le même sens: «J'avais oublié à quel point notre région est intéressante et que nous pouvons être fiers d'être des Emmentalois.» Car l'objectif de cette action n'est pas juste de faire de la place à la cave, mais plutôt de se faire une place dans le cœur de la population.

Vous trouverez des photos d'autres objets cédés par le musée régional de Langnau sur le site web revue.link/langnau



GERHARD LOB

Le Tessin est considéré comme le «solarium de la Suisse». En effet, le soleil brille très souvent dans ce canton méridional, même si le Valais lui dispute âprement la place du lieu le plus ensoleillé de Suisse. La course est dominée tantôt par une localité valaisanne, tantôt par une tessinoise. Sur la moyenne à long terme, c'est toutefois le Tessin qui l'emporte, comme le montre une statistique de MétéoSuisse portant sur les années 1990 à 2020. Sur les dix destinations les plus ensoleillées, cinq se situent au Tessin. Et c'est Cardada Cimetta, la montagne emblématique de Locarno, qui arrive en tête du classement, avec une durée moyenne d'ensoleillement de 2256 heures par an. Elle est suivie par le chef-lieu valaisan, Sion, qui affiche 2192 heures d'ensoleillement.

Ce n'est donc pas par hasard que le sommet de Cimetta, qui culmine à 1670 mètres d'altitude, est un lieu d'excursion apprécié par les locaux et les touristes. On y accède facilement par les airs: d'Orselina (395 m),

La montagne sous le soleil

Nul autre lieu en Suisse ne jouit d'un ensoleillement aussi important que Cardada Cimetta, au-dessus de Locarno. Cela attire les spécialistes de la recherche solaire. Petit tour d'horizon.



La plate-forme de tous les extrêmes: ici, sur la montagne des Locarnais, le soleil brille en moyenne 2256 heures par an. La terrasse est située à la jonction entre les plaques continentales d'Europe et d'Afrique. Photo Gerhard Lob

un téléphérique rejoint d'abord Cardada (1340 m), localité de montagne dotée d'une petite église et de deux restaurants, où de nombreux Locarnais possèdent une résidence secondaire. En 2000, le téléphérique a été rénové par le célèbre architecte Mario Botta, qui en a aussi relooké les gares. Depuis, les portes de la cabine s'ouvrent et se ferment automatiquement. Une fois arrivé à Cardada, on respire littéralement un autre air. En été surtout, lorsque Locarno est une fournaise, la fraîcheur de Cardada fait l'effet d'une libération. Un télésiège permet ensuite de franchir les 300 bons mètres de dénivelé qui séparent Cardada de Cimetta. Il s'agit du dernier télésiège de Suisse à posséder des sièges latéraux, ce qui en fait une sorte de monument industriel des années 1950. Le panorama est sublime.

De la station supérieure, il ne reste que quelques mètres à gravir à pied pour atteindre la plate-forme de Cimetta. On jouit ici d'un panorama incroyable allant du lac Majeur à la pointe Dufour, dans les Alpes valai-



Plus haut, plus grand,
plus rapide, plus beau?
À la recherche des
records suisses qui
sortent de l'ordinaire.

**Aujourd'hui:
l'endroit
le plus ensoleillé
de Suisse...
et sa part d'ombre**

sannes, et donc du point le plus bas au point le plus haut de Suisse. La plate-forme est traversée par la «ligne insubrienne», qui sépare les Alpes centrales du Sud alpin. C'est en quelque sorte ici que passe la frontière entre le nord et le sud du Tessin, entre les plaques continentales de l'Europe et de l'Afrique. Cette ligne est marquée en rouge sur la plate-forme.



© Swisstopo

Juste au-dessous du point de vue, on voit, bien en évidence, plusieurs instruments de mesure de MétéoSuisse. C'est ici que l'on mesure la durée de l'ensoleillement, révèle le météorologue Nicola Gobbi. Il travaille pour la «station météorologique de Locarno», comme on a longtemps appelé le centre régional de MétéoSuisse à Locarno-Monti. Sur le toit de la station, l'homme nous montre le SPN-1, l'appareil moderne aujourd'hui utilisé pour mesurer la durée de l'ensoleillement, mais aussi le Solar 111 B de la société Hänni, un appareil plus ancien, dont on se sert encore à Cimetta. Grâce à des ailettes pivotant rapidement, ce dernier permet de couvrir d'ombre les cellules solaires les unes après les autres à de brefs intervalles. La durée d'ensoleillement est déterminée comme étant la somme de tous les instants durant lesquels un écart minimal est dépassé entre l'ensoleillement non perturbé et la valeur relevée lors de la projection d'ombre. Il existe 260 stations de mesure automatiques telles que celle-ci



Michele Bianda, de l'institut de recherche solaire IRSOL, grimpe sur le spectrographe. Photo Gerhard Lob



Autrefois très fréquentée l'hiver, la destination devient de plus en plus appréciée l'été. Presque tous les téléskis de Cardada Cimetta ont été démontés. Photo ascona-locarno.com

en Suisse, qui forment ensemble le réseau de mesures au sol SwissMetNet.

Avec MétéoSuisse, l'ensoleillement sur la montagne des Locarnais prend un tour scientifique. On y établit des statistiques et l'on interprète des données météorologiques. Mais pas seulement: dans le jardin de l'institut météorologique se trouve le Specola Solare Ticinese, un observatoire solaire qui mesure la périodicité des taches solaires. Fondé au cours de l'Année géophysique internationale, en 1957, il a fait partie de l'Observatoire fédéral de l'EPFZ jusqu'en 1980. Depuis, il est géré par une association privée et fournit des données à l'Observatoire royal de Belgique, l'organisme désormais responsable de la publication de la périodicité des taches solaires. Une curiosité: les cartes de ces taches sont encore dessinées à la main.

Un peu plus loin en amont se trouve, quelque peu caché dans la verdure, un autre institut de recherche solaire, l'Istituto Ricerche Solari Locarno (IRSOL), spécialisé en physique solaire. L'IRSOL a été fondé en 1960 par l'université allemande de Göttingen, qui l'a géré jusqu'en 1984. Plusieurs lieux en Europe avaient été

envisagés, et c'est finalement Locarno qui s'est avéré le plus adéquat en raison de sa position et de ses nombreuses heures d'ensoleillement. Dans les années 1990, des partenariats ont été conclus avec plusieurs universités, notamment l'EPFZ. Aujourd'hui, l'IRSOL est associé à l'Université de la Suisse italienne (USI). «Grâce à l'appareil spécial Zimpol, il parvient à mesurer très précisément la polarisation de la lumière solaire», révèle Michele Bianda, ancien directeur de l'IRSOL aujourd'hui retraité, en nous guidant à travers l'institut.

Un coin de soleil qui attire la science

Le soleil de Cardada Cimetta n'aime donc pas que les touristes, mais aussi les scientifiques. Cependant, cet ensoleillement abondant, associé à des températures en hausse, a aussi sa part d'ombre. Pendant de nombreuses années, Cardada Cimetta était une destination d'hiver. Skier sur ce sommet, avec le lac Majeur à ses pieds, était une expérience unique. Et un premier télésiège avait été construit encore avant le téléphérique. Mais les chutes de neige se font de plus en plus rares à cette altitude

moyenne. En 2019, décision a été prise d'arrêter les activités hivernales. Depuis, presque tous les téléskis ont été démontés: leur entretien coûtait trop cher pour une utilisation épisodique. Cimetta est devenue une destination estivale. En hiver, la montagne attire encore quelques amateurs de randonnée à pied, en raquettes ou à ski, lorsqu'il y a de la neige.

Le soleil est bon pour le corps et l'esprit. De manière surprenante, il ne joue pas un rôle essentiel dans le marketing de Cardada Cimetta, même s'il apparaît sur le logo de la destination. La montagne est surtout mise en avant comme un lieu d'aventures et un paradis de la randonnée pour les familles. C'était différent à la fin du XIXe siècle, alors que le tourisme tessinois prenait son essor et que le chemin de fer du Gothard était inauguré. À l'époque, des affiches publicitaires officielles faisaient encore mention des heures d'ensoleillement relevées à Locarno et Lugano, à côté de celles de Londres et de Hambourg. Aujourd'hui, le cliché du Tessin «solarium de la Suisse» paraît quelque peu éculé.

Quelle direction prendra la Suisse ces quatre prochaines années? Notre grand sondage en vue des élections 2023.

THEODORA PETER ET MARC LETTAU

Dans un peu plus de deux mois, le 22 octobre 2023, les Suisses éliront leur nouveau Parlement. Les 246 membres que le peuple élira au Conseil national et au Conseil des États détermineront l'orientation politique du pays pour les quatre prochaines années. Et ils éliront à leur tour, en décembre, les sept membres du gouvernement national pour un nouveau mandat. D'après une loi non écrite, la fameuse «formule magique», les trois partis comptant le plus d'électeurs ont chacun droit à deux sièges au Conseil fédéral, et le quatrième à un siège. Selon les résultats obtenus aux élections parlementaires par les partis actuellement présents au gouvernement – l'UDC, le PS, le PLR et Le Centre –, cette formule pourrait être chamboulée. La tension est aussi à son comble, car avec l'annonce du départ d'Alain Berset (PS), un siège se libère au gouvernement (à ce sujet, voir p. 8). Les six autres conseillers fédéraux se présenteront à leur réélection.

Le rôle-clé du Parlement

Le Conseil fédéral et le Parlement adoptent des lois et préparent la voie à des décisions qui ont un impact sur la vie quotidienne de la population et



l'avenir des futures générations. Si, dans la démocratie directe, les citoyens peuvent influencer sur le cours de la politique par des référendums et des initiatives, la composition du Parlement joue tout de même un rôle-clé pour l'orientation politique du pays. Ces prochaines années, la Suisse devra relever de gros défis en matière de politique intérieure et étrangère: comment le pays se positionnera-t-il en Europe? Doit-il redéfinir sa neutralité face à la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine? Comment atteindre ses objectifs de protection climatique? Quelles sources d'énergie permettront de couvrir les besoins de la Suisse à l'avenir? Comment assurer la sécurité financière de la prévoyance vieillesse à long terme?

Six partis sur le banc d'essai

En vue des élections, la «Revue Suisse» a tâté le terrain auprès des six plus grands partis politiques. Nous avons voulu connaître la position de l'UDC, du PS, du PLR, du Centre, des Verts et des Vert'libéraux sur des questions essentielles liées à l'environnement et à l'énergie, à la neutralité et à la politique étrangère, à la société et à la politique intérieure. Dans notre sondage, nous avons en outre mis un

accent particulier sur les préoccupations de la «Cinquième Suisse»: comment les partis se positionnent-ils vis-à-vis de l'exercice des droits politiques des Suisses de l'étranger? Faut-il accélérer le développement du vote électronique? Enfin, nous leur avons posé la question cruciale: pourquoi les citoyens suisses vivant à l'étranger devraient-ils voter pour eux?

Vous trouverez les réponses à ces questions parfois épineuses aux pages 18 à 23 de ce numéro de la «Revue». Des questions et réponses supplémentaires sont publiées en ligne, avec l'ensemble du dossier de la «Revue» et tous les articles parus jusqu'ici concernant les élections 2023. En page 24, vous trouverez enfin les noms des candidats de la «Cinquième Suisse» qui briguent un siège au Conseil national, et vous découvrirez pourquoi les obstacles sur la route du Parlement sont particulièrement élevés pour eux.

Approfondissement

L'intérêt des grands partis pour la «Cinquième Suisse»: revue.link/partis

Qui élire? Et comment?
Aperçu des aides électorales: revue.link/aides

Le dossier électoral de l'Organisation des Suisses de l'étranger: www.elections-2023.ch



Union démocratique du centre UDC

Parti de droite conservateur et nationaliste, il est le parti comptant le plus d'électeurs depuis 2003. Force du parti en 2019: 25,6 %. Poids politique actuel: 53 sièges au Conseil national, 7 sièges au Conseil des États, 2 sièges au Conseil fédéral. www.udc.ch



Parti socialiste PS

Seul parti de gauche représenté au gouvernement national, il a ses racines dans le mouvement ouvrier. Force du parti en 2019: 16,8 %. Poids politique actuel: 39 sièges au Conseil national, 7 sièges au Conseil des États, 2 sièges au Conseil fédéral. www.sp-ps.ch

PLR

Les Libéraux-Radicaux

PLR. Les Libéraux-Radicaux

Issu de la fusion entre le Parti libéral suisse et le Parti radical-démocratique en 2009. Force du parti en 2019: 15,1 %. Poids politique actuel: 29 sièges au Conseil national, 12 sièges au Conseil des États, 2 sièges au Conseil fédéral. www.plr.ch

La loi climat, acceptée par le peuple le 18 juin 2023, trace la voie vers la neutralité climatique de la Suisse d'ici 2050. Faut-il des mesures supplémentaires pour protéger le climat?

Non. Dans une économie de marché libre, on n'a pas besoin de prendre des mesures étatiques, mais de renforcer la recherche sur l'énergie. Pour garantir la sécurité de la production d'électricité, on a en outre besoin de nouvelles centrales nucléaires de quatrième génération et d'un système de recyclage des combustibles usés.

Oui. Pour atteindre les objectifs climatiques, il faut accélérer la transition vers les énergies renouvelables: il s'agit d'augmenter l'efficacité énergétique, d'accélérer la rénovation des bâtiments, de renforcer les transports publics, de réglementer et de responsabiliser la place financière ainsi que de ramener la consommation d'énergie à un niveau raisonnable.

Oui, s'il s'agit de solutions libérales pour atteindre les objectifs climatiques. En font partie les conventions d'objectifs et les systèmes d'échange de quotas avec l'industrie ainsi que des mesures dans les secteurs du bâtiment et de la mobilité. Partout, il faut s'efforcer de trouver des solutions technologiquement neutres.

En Suisse, la loi interdit de construire de nouvelles centrales nucléaires. Cette interdiction, décidée par le peuple en 2017, doit-elle être levée?

Oui. Cette interdiction a été décidée par le peuple à la suite des incidents graves qui se sont produits à la centrale nucléaire de Fukushima, au Japon, et il faut l'abolir. Cette catastrophe ne concerne ni la Suisse, ni la sécurité de nos centrales.

Non. Avec l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse et les autres États signataires se sont engagés à faire leur possible pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C maximum. Cela nécessite l'abandon rapide et conséquent des énergies fossiles et de l'énergie atomique.

Ni oui ni non. Outre le développement massif des énergies renouvelables, la Suisse a impérativement besoin de nouvelles grandes centrales électriques pour assurer une fourniture suffisante d'énergie en ruban, y compris en hiver.

Dans le sillage du développement de l'énergie solaire, éolienne et hydraulique, la protection du climat et du paysage passe de plus en plus souvent au second plan. Est-ce défendable?

Ni oui ni non. Il s'agit de savoir si ce développement concerne des installations existantes, comme celles aménagées sur les bâtiments ou les barrages – qui affectent aujourd'hui déjà la nature –, ou de nouvelles installations qui porteront fortement préjudice à la protection de la nature et du paysage.

Oui. Cependant, le PS a exposé à plusieurs reprises et concrètement la manière de développer rapidement les énergies renouvelables – hydraulique, éolienne et solaire – sans couper dans la protection de l'environnement. Il est possible de développer ces énergies bien plus vite sans causer de dommages irréversibles à la biodiversité.

Oui. Il faut développer rapidement les capacités électriques. Les autorités et les entreprises d'électricité doivent accélérer le développement des énergies renouvelables et utiliser les procédures d'autorisation simplifiées. Le blocage politique des Verts de gauche et des associations de défense de l'environnement est contre-productif.

N'ont pas été pris en compte dans notre sondage le PEV (3 sièges au Conseil national), le PST (1 siège), Solidarités (1 siège), l'UDF (1 siège) et la Lega dei Ticinesi (1 siège). Un sans-parti siège au Conseil des États.



Le Centre

Issu de la fusion entre le PDC et le PBD en 2021. Force (cumulée) du parti en 2019: 13,8 %. Poids politique actuel: 28 sièges au Conseil national, 14 sièges au Conseil des États, 1 siège au Conseil fédéral.
www.le-centre.ch



Les Vert-e-s suisses

Parti de gauche ayant ses racines dans le mouvement antinucléaire. Force du parti en 2019: 13,2 %. Poids politique actuel: 28 sièges au Conseil national, 5 sièges au Conseil des États, pas représenté au Conseil fédéral.
www.verts.ch



Parti Vert'libéral PVL

Parti de droite issu d'une scission avec les Vert-e-s en 2007. Force du parti en 2019: 7,8 %. Poids politique actuel: 16 sièges au Conseil national, 0 siège au Conseil des États, pas représenté au Conseil fédéral.
www.vertliberaux.ch

Oui. La loi climat met en œuvre l'objectif de la neutralité climatique de l'Accord de Paris sur le climat en Suisse. Avec un programme d'incitation pour les immeubles d'habitation, des objectifs de réduction des émissions et la promotion des innovations, il s'agit d'un paquet efficace et équilibré. C'est un pas important dans la bonne direction, et d'autres étapes légitimées démocratiquement devront suivre.

Oui. La loi fixe des objectifs pour la protection du climat et soutient des mesures importantes. Cependant, des moyens financiers accrus sont nécessaires. C'est pourquoi les Vert-e-s ont contribué à lancer l'initiative pour un fonds climat, qui requiert que la Confédération mette chaque année à disposition entre 0,5 et 1 % du produit intérieur brut (PIB) pour la protection du climat et de la nature.

Oui. C'est nécessaire pour parvenir à atteindre les objectifs fixés par la loi. Avec notre stratégie vert'libérale à quatre axes (efficacité, énergies renouvelables, stockage, Europe), nous promouvons des mesures intelligentes qui associent l'écologie à l'économie de manière optimale et garantissent la sécurité de l'approvisionnement.

Non. Nous rejetons la construction de nouvelles centrales nucléaires. Il est préférable d'assurer la sécurité de l'approvisionnement par des solutions réalistes et pragmatiques applicables rapidement, en promouvant les énergies indigènes et renouvelables afin de réussir la transition énergétique et de réduire notre dépendance à l'égard de l'étranger.

Non. Il faudrait des dizaines d'années avant que de nouvelles centrales nucléaires ne produisent de l'électricité, et cela bloquerait des milliards de francs. Les centrales nucléaires comportent en outre des risques importants pour la sécurité, et le problème des déchets demeure irrésolu. Il existe des solutions renouvelables, moins chères et disponibles plus rapidement, telles que les énergies solaire et éolienne.

Non. On peut assurer l'approvisionnement énergétique avec des énergies renouvelables. L'énergie atomique comporte des risques importants et le problème de l'élimination des déchets reste entier. Notre stratégie à 4 axes est clairement la meilleure solution. En revanche, nous soutenons la recherche nucléaire.

Oui. Avec la loi climat, la Suisse s'est fixé un objectif de neutralité climatique d'ici 2050. Le Centre estime donc qu'il est défendable de prioriser certains projets visant à produire de l'énergie renouvelable, tels que l'extension des barrages ou l'offensive solaire.

Non. La transition énergétique et la biodiversité vont de pair. Les Vert-e-s s'engagent pour le développement d'énergies renouvelables en harmonie avec la nature: il faut stopper le gaspillage de l'électricité et poser des installations solaires sur tous les toits, façades et infrastructures qui s'y prêtent. C'est là qu'elles nuisent le moins à la nature.

Oui. Mais seulement si nos interventions ne causent pas de dommages irréversibles et disproportionnés, qui ne peuvent pas être compensés ou rééquilibrés par d'autres mesures. De plus, aucun trésor naturel ou culturel d'importance nationale ne doit être irréversiblement endommagé ou détruit. Il faut aussi que l'avantage soit très important et justifie de porter atteinte à un objectif de protection.

Des questions et réponses supplémentaires sont disponibles dans notre édition en ligne : www.revue.ch



Plusieurs pays européens voudraient livrer à l'Ukraine du matériel de guerre acheté en Suisse. Or, le droit suisse en vigueur l'interdit. La Suisse devrait-elle autoriser cette réexportation?

Non. Un État fondé sur le droit respecte les contrats signés. La réexportation de matériel de guerre vers un pays belligérant violerait la neutralité de la Suisse. Nous perdriions ainsi notre statut international d'État neutre et notre position de médiateur indépendant.

Oui. Même un pays neutre comme la Suisse a le devoir juridique, politique et moral d'aider l'Ukraine. Le PS plaide pour une solution qui permette au Conseil fédéral d'autoriser exceptionnellement les demandes de réexportation de matériel de guerre en Ukraine dans le respect de conditions strictes, fondées sur le droit international.

Oui. La guerre en Ukraine a fait apparaître que, dans sa forme actuelle, la loi sur le matériel de guerre ne permet pas de faire face aux défis présents. Le PLR s'engage depuis des mois en faveur d'une solution compatible avec la neutralité.

La guerre de la Russie contre l'Ukraine met à l'épreuve la neutralité suisse. Doit-on redéfinir cette neutralité?

Non. La Suisse est un État souverain. Notre neutralité définit notre politique étrangère et nous interdit de prendre part aux conflits armés entre d'autres pays. Cependant, nous devons fournir une aide humanitaire à tous les belligérants et soutenir toutes les négociations de paix.

Oui. Il faut adapter la neutralité aux réalités actuelles. Être neutres implique que nous ne soutenions jamais un État ou un groupe d'États ayant des visées impérialistes, mais que nous soyons toujours du côté du droit international. Pour cela, nous devrions également contribuer davantage au renforcement de l'ONU et de ses objectifs.

Ni oui ni non. La neutralité est un moyen d'assurer la sécurité, et non une fin en soi pour éviter de prendre ses responsabilités. Cet instrument doit toujours être adapté aux circonstances. La neutralité n'a jamais été interprétée de manière rigide et ne doit pas l'être.

Dès 2028, l'âge de la retraite sera de 65 ans pour les hommes et les femmes. Faut-il repousser encore cet âge pour tous afin d'assurer le financement à long terme de notre système d'assurance sociale?

Ni oui ni non. Il faudra d'autres réformes à l'avenir. En raison de l'évolution démographique, il faut aussi flexibiliser l'âge de la retraite. Avec le changement adopté, l'AVS sera stable au moins jusqu'en 2030. La prochaine étape se dessinera concrètement ces prochaines années, dès que le débat sur la réforme pour la période après 2030 sera lancé.

Non. La droite veut éroder progressivement l'État social et, avec sa politique, elle fait en sorte de réduire les moyens à la disposition du système social. Il faut au contraire assurer les rentes pour protéger le pouvoir d'achat. C'est pourquoi le PS est contre une nouvelle hausse de l'âge de la retraite et pour une 13e rente AVS.

Oui. L'AVS se dirige vers une débâcle financière en raison de l'évolution démographique. Avec l'initiative sur les rentes, le PLR propose l'instrument adéquat pour que l'AVS puisse continuer de fournir ses prestations à l'avenir. Ce projet, qui propose de repousser l'âge de la retraite à 66 ans et de l'adapter à l'espérance de vie, peut résoudre les problèmes de l'AVS.

En Suisse, près de 25 % de la population est étrangère. Faut-il réduire les obstacles à la naturalisation?

Non. La démocratie directe offre aux citoyens le pouvoir politique de trancher. Il est donc important que les nouveaux arrivants prennent leurs responsabilités et comprennent les conséquences à long terme de leurs futures décisions en se familiarisant avec notre système. Cela prend du temps et requiert qu'on s'y intéresse et qu'on s'y investisse.

Oui. Nous pensons qu'il est dans notre intérêt à tous que les personnes qui vivent en Suisse puissent déterminer avec nous l'avenir de notre pays. Pour cela, il faut qu'elles puissent avoir voix au chapitre et voter. Pour la naturalisation, nous avons besoin de critères identiques et purement formels au niveau fédéral, ainsi que de procédures rapides et peu coûteuses.

Non. Une étape importante a été franchie en 2018 avec la naturalisation facilitée des représentants de la troisième génération. On peut toujours discuter de certaines adaptations, mais pour le PLR, le processus de naturalisation fonctionne bien dans l'ensemble. Le principe qui veut qu'on obtienne le droit de cité à la fin du processus d'intégration, et non au début, reste valable.



Oui. Pour Le Centre, il est évident que la Suisse doit aider l'Ukraine et autoriser la ré-exportation de matériel militaire suisse par des États tiers en Ukraine. Le Centre soutiendra des solutions constructives, permettant d'apporter à l'Ukraine une aide aussi efficace que possible.

Non. Notre loi sur le matériel de guerre interdit les exportations d'armements vers des pays en guerre, et la neutralité militaire n'autorise pas les décisions au cas par cas. La Suisse doit soutenir l'Ukraine en augmentant nettement son aide financière, en gelant systématiquement les fonds des oligarques et en faisant barrage au commerce russe de matières premières.

Oui, car il s'agit ici d'une guerre d'agression contraire au droit international.

Ni oui ni non. La neutralité est un instrument de politique extérieure et non une fin en soi. Elle sert à garantir l'indépendance, la sécurité et la prospérité de la Suisse dans un monde turbulent. Notre neutralité ne nous dispense pas de la responsabilité de prendre position.

Oui. La guerre remet en question les certitudes. La Suisse doit contribuer à la sécurité et à la stabilité en Europe. Le débat sur la neutralité est lancé. Pour Les Vert-e-s, il est clair que la Suisse doit être systématiquement du côté du droit international et des droits humains.

Oui. Le Conseil fédéral interprète la neutralité de manière trop étroite. En cas de violation de l'interdiction du recours à la force fixée par le droit international, la Suisse doit pouvoir aider les victimes, notamment en fournissant aux populations civiles du matériel de protection (par ex. casques et gilets pare-balles).

Non. La dernière révision a permis d'assurer le financement de l'AVS pour les prochaines années. Une nouvelle hausse de l'âge de la retraite n'est donc ni nécessaire financièrement, ni souhaitable socialement. Lors de la prochaine réforme, en revanche, il faudra mettre fin à la discrimination des couples mariés, car leurs rentes sont actuellement plafonnées. C'est ce que nous demandons dans notre initiative «pour des rentes équitables».

Non. Il n'est pas nécessaire de repousser encore l'âge de la retraite. L'AVS peut être financée sans problème grâce à une redistribution équitable des bénéfices de la BNS et à une légère hausse des pourcentages prélevés sur les salaires. Les Vert-e-s sont également favorables à un impôt sur les successions pour les grandes fortunes en faveur de l'AVS.

Oui. En raison de l'évolution démographique, la prévoyance vieillesse est de plus en plus déséquilibrée. Pour maintenir autant que possible le niveau des rentes, il faut adapter l'âge de la retraite et le rendre plus flexible, mais d'autres mesures sont aussi nécessaires (p. ex. un frein à l'endettement pour l'AVS).

Non. Le Centre est contre le fait de modifier la loi révisée sur la nationalité, entrée en vigueur il y a seulement cinq ans. Pour devenir citoyen suisse, il faut remplir certaines conditions. L'acquisition de la citoyenneté est l'aboutissement d'une intégration réussie, pas son prérequis.

Oui, car notre démocratie sera plus forte si davantage de personnes concernées ont voix au chapitre. C'est pourquoi Les Vert-e-s soutiennent l'initiative pour la démocratie et pour un droit fondamental à la naturalisation, afin que tout le monde doive remplir les mêmes conditions équitables pour être naturalisé.

Oui. Nos exigences sont les suivantes: 1) Les personnes ayant suivi au moins cinq ans d'école obligatoire sont réputées intégrées et familiarisées avec les conditions de vie en Suisse. 2) Dépôt des demandes après sept ans au lieu de dix. 3) Baisse de la durée de séjour minimale d'un à trois ans dans la commune. 4) Plus de «show de présentation» devant l'assemblée communale.



Plusieurs cantons ont refusé, en votation populaire, d'abaisser l'âge du droit de vote de 18 à 16 ans. Faut-il le faire au niveau fédéral?

Non. On n'est pas encore légalement majeur à 16 ans, et l'on n'a donc pas tous les droits et les obligations liés à la majorité. On n'est pas non plus encore intégré dans la vie active, raison pour laquelle une baisse de l'âge du droit de vote ne convient pas à notre système. Chaque décision dans les urnes a des conséquences dont on ne peut pas encore prendre la responsabilité à 16 ans.

Oui. La participation politique de chacun est essentielle. En Suisse, les personnes de moins de 18 ans n'ont pas le droit de vote, bien qu'elles soient celles qui seront le plus longtemps concernées par les décisions politiques prises aujourd'hui. C'est pourquoi il faut accorder le droit de vote et d'élection au niveau communal, cantonal et national aux jeunes dès 16 ans.

Non. Dans plusieurs cantons, le peuple ou le parlement ont rejeté la baisse de l'âge du droit de vote. Il serait antidémocratique de l'introduire au niveau fédéral et de l'imposer aux cantons. L'âge de la majorité doit déterminer l'âge du droit de vote. Il faudrait engager un débat de fond sur l'âge de la majorité au lieu d'admettre sans cesse de nouvelles exceptions.

Le 18 juin, de nouveaux essais d'e-voting ont eu lieu dans trois cantons. Faut-il accélérer le développement du vote électronique et le proposer en particulier à tous les Suisses de l'étranger?

Oui et non. Notre système est bien conçu et sûr; le vote électronique, en revanche, est vulnérable aux manipulations (cyberattaques!). Nous avons proposé que les documents de vote soient envoyés par e-mail aux Suisses de l'étranger, qui pourraient les renvoyer par la poste, mais nous n'avons hélas pas été suivis.

Oui. Nombre de Suisses de l'étranger ne peuvent pas exercer leurs droits constitutionnels, car les documents de vote arrivent souvent trop tard chez eux. Seul l'e-voting garantira que tous les membres de la «Cinquième Suisse» puissent voter.

Oui. De nombreux Suisses de l'étranger ne peuvent toujours pas exercer leur droit de vote et d'élection, car les documents arrivent trop tard chez eux, quand ils arrivent. Le vote électronique pourrait remédier à cette situation, mais en partie seulement, car les codes nécessaires devront toujours être envoyés par la poste.

D'autres mesures concrètes sont-elles nécessaires pour permettre aux Suisses de l'étranger d'exercer leurs droits politiques? Si oui, lesquelles?

Non. Contrairement à d'autres pays, la Suisse accorde à ses citoyens de l'étranger un droit étendu de participation aux élections et votations communales, cantonales et fédérales. En outre, un Suisse de l'étranger peut même se faire élire au Conseil national, au Conseil des États ou au Conseil fédéral, même si cela est assez peu probable.

Oui. Le Conseil fédéral et les cantons doivent s'employer à développer un canal de vote et d'élection fiable, digne de confiance et financièrement assuré, notamment pour la «Cinquième Suisse».

Oui. Il est urgent de mettre en place une e-ID étatique afin de pouvoir notamment envoyer les codes nécessaires à l'e-voting par voie électronique. En outre, une e-ID simplifierait différents services des autorités et des consulats.

Le droit de vote et d'élection accordé aux Suisses de l'étranger est illimité dans le temps. Faudrait-il le limiter à 30 ans, par exemple?

Non. Cela serait sans doute très difficile à mettre en œuvre. On peut également supposer qu'à partir de la troisième génération, les Suisses de l'étranger n'exercent plus guère leur droit de vote et d'élection, car leurs liens avec la Suisse se sont distendus. À moins qu'ils ne rentrent en Suisse.

Non. De plus en plus de Suisses effectuent des séjours plus ou moins longs à l'étranger au cours de leur vie. Nombreux sont ceux qui, tôt ou tard, reviennent s'établir en Suisse. Par conséquent, il est juste que la Constitution fédérale leur garantisse l'exercice de leurs droits politiques même pendant un séjour à l'étranger de plusieurs dizaines d'années.

Non. Le droit de vote et d'élection des Suisses est illimité dans le temps, en Suisse et à l'étranger. Les Suisses de l'étranger doivent s'inscrire dans un registre électoral. L'expérience montre que ceux qui n'ont plus de liens étroits avec la Suisse renoncent à exercer leur droit de vote et d'élection.



Non. Les Jeunes du Centre soutiennent ce projet. Le Centre Suisse, quant à lui, est sceptique. Il faudrait dans ce cas abaisser la majorité à 16 ans, ce que nous ne souhaitons pas.

Oui. Les jeunes, qui possèdent une espérance de vie encore longue, doivent pouvoir participer aux décisions qui concernent leur avenir. Introduire le droit de vote à 16 ans est l'expression d'une démocratie moderne et progressiste. Une participation accrue rend la démocratie plus forte et mieux préparée face à l'avenir.

Oui. Les jeunes doivent pouvoir participer plus tôt aux décisions qui concernent leur avenir (p. ex. la prévoyance vieillesse, la politique liée à l'environnement, au climat et à l'énergie).

Oui. L'e-voting est très important pour nos citoyens de l'étranger, car il leur facilite l'exercice de leurs droits politiques. Son développement est donc absolument prioritaire aux yeux du Centre.

Oui. Toutefois, pour des raisons de sécurité, il faut restreindre les essais pilotes exclusivement aux Suisses de l'étranger et aux personnes en situation de handicap, pour qui le vote électronique est réellement utile. Si tous les Suisses de l'étranger étaient soumis, administrativement parlant, à un canton, cela pourrait accélérer le développement de l'e-voting.

Oui, dès que la sécurité pourra être garantie.

Oui. Le Centre est favorable à des mesures concrètes pour permettre aux Suisses de l'étranger de participer à la vie politique et sociale de la Suisse. C'est pourquoi il présentera à nouveau des listes électorales internationales et des candidats suisses de l'étranger aux élections 2023.

Oui. Nous voulons simplifier le vote des Suisses de l'étranger. Le processus doit se faire via les ambassades et consulats afin de pouvoir se passer des échanges de courriers chronophages. Les Vert-e-s sont également favorables à un amendement de la Constitution pour que les Suisses de l'étranger soient désormais représentés au Parlement.

Oui. Dans la mesure du possible, il faut faciliter l'exercice du droit de vote et d'élection. Pour cela, il faut entre autres que les autorités informent bien plus activement encore les Suisses de l'étranger.

Non. Le Centre trouve qu'il n'est pas nécessaire de limiter le droit de vote et d'élection des citoyens suisses, ni en Suisse, ni à l'étranger.

Non. Les Vert-e-s veulent étendre les droits politiques, et non les restreindre. Cela concerne les Suisses de l'étranger, mais aussi les étrangers qui vivent en Suisse.

Non. Nous apprécions la participation politique de nos citoyens établis à l'étranger et nous nous employons à accroître leur participation aux élections et aux votations, comme nous l'avons montré notamment en fondant le PVL International.

Des questions et réponses supplémentaires sont disponibles dans notre édition en ligne : www.revue.ch

La course au Palais fédéral depuis l'étranger

MARC LETTAU

L'obstacle à franchir est colossal. Pourtant, cette fois encore, des candidats de la «Cinquième Suisse» brigueront un siège au Conseil national. L'une des difficultés étant que la «Cinquième Suisse» ne constitue pas une circonscription électorale à part: les Suisses établis à l'étranger votent dans le dernier canton où ils ont vécu. Idem pour se porter candidats: ils doivent le faire dans «leur» canton. Ceux qui, mus par quelque ambition politique, se présentent aux élections dépendent ainsi d'un parti cantonal qui leur accorde une place sur une liste électorale. L'ancien ambassadeur de Suisse à Berlin, Tim Guldemann, demeure à ce jour le seul Suisse de l'étranger à avoir réussi à se faire élire au Palais fédéral. C'était en 2015, sur la liste du PS zurichois.



Une quête stratégique ardue

Pour les partis politiques, il est parfois ardu de choisir la bonne stratégie: tantôt ils misent sur un très grand nombre de candidatures de l'étranger, comme l'ont fait par exemple le PS et l'UDC il y a quatre ans, tantôt ils se concentrent sur quelques noms. Ainsi, en 2019, le PS proposait pas moins de 30 candidats de la «Cinquième Suisse»; cette année, il mise sur une seule candidature, celle de Pascal Cuttat (Nairobi, Kenya).

À la clôture de la rédaction, les candidatures suivantes avaient été annoncées à la «Revue Suisse» pour le Conseil national:

UDC

GENÈVE: Grégory Leutert, Hongrie; Marc Van Oost, Luxembourg. LUCERNE: Inge Schütz, présidente de l'UDC International, Belpberg/Stockholm; Nicolas Szita, Londres. SCHAFFHOUSE: John McGough, Hongrie; Björn Stahel, Norvège.

PS

BERNE: Pascal Cuttat, Kenya, gestionnaire de crises internationales, liste PS et liste hommes Berne.

PLR

Aucun Suisse de l'étranger n'est candidat pour le PLR. Le parti propose cependant une liste de candidats qui entendent défendre les intérêts de la «Cinquième Suisse». Elle sera publiée prochainement sur le site web du PLR International, à la rubrique «Élections»: plr-international.com/elections

Le Centre

À la clôture de la rédaction, Le Centre n'avait encore communiqué aucun nom, mais il prévoit de présenter des listes de candidats de la «Cinquième Suisse» dans plusieurs cantons (SG, TG, TI).

Les Vert-e-s

Le parti est sur le point de vérifier des listes de Suisses de l'étranger dans plusieurs cantons, mais il n'a pas pu nous communiquer de noms avant la clôture de la rédaction.

Vert'libéraux

BÂLE-VILLE: Wanja Kaufmann, Suède; Thomas Willhelmi, Allemagne; Andrea Frey, Italie; Thomas Häni, Allemagne. GENÈVE: Franz Muheim, Grande-Bretagne; Antoine Belaieff, Canada; Bastien Debiève, Espagne, et Dominique Caillat, Allemagne. VALAIS: Valérie Biermann, Suisse/Canada.

Candidats dans les organes de l'OSE

Dans les organes dirigeants de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) et dans l'intergroupe parlementaire «Suisses de l'étranger», plusieurs candidats se présentent aussi à l'élection au Conseil national ou au Conseil des États. Filippo Lombardi, président de l'OSE, estime que ces candidatures sont importantes: «Tous ces candidats défendent de multiples façons les intérêts de la 'Cinquième Suisse', portent ses revendications au Parlement et veillent, dans leurs partis, à ce que le point de vue des Suisses de l'étranger soit intégré au travail politique.»

Comité de l'OSE

Carlo Sommaruga, conseiller aux États (GE, PS, sortant); Laurent Wehrli, conseiller national (PLR, VD, sortant); Franz Muheim, Grande-Bretagne, candidat au Conseil national (PVL, GE).

Intergroupe parlementaire

Membres dirigeants: Martina Bircher, conseillère nationale (UDC, AG, sortante); Elisabeth

Schneider-Schneiter, conseillère nationale (Le Centre, BL, sortante); Roland Fischer, conseiller national (PVL, LU, sortant); Nicolas Walder, conseiller national (Les Vert-e-s, GE, sortant).

Recommandations de la diaspora: l'exemple d'Israël

Les organisations faïtières régionales des Suisses de l'étranger peuvent émettre leurs propres recommandations de vote. Ainsi, lors d'une assemblée générale extraordinaire, la Swiss Community Israel (SCI) a par exemple adopté une liste comportant les noms suivants:

Conseil national

Sarah Wyss, membre du CSE (PS, BS, sortante); Eric Nussbaumer (PS, BL, sortant); Andri Silberschmidt (PLR, ZH, sortant); Claudia Friedl (PS, SG, sortante); Marianne Binder-Keller (Le Centre, AG, sortante); Sonja Rueff Frenkel (PLR, ZH); Fabian Molina (PS, ZH, sortant) et Laura Riget (PS, TI).

Conseil des États

Carlo Sommaruga (PS, GE, sortant); Daniel Jositsch (PS, ZH, sortant).

La SCI explique ses recommandations de vote par le fait que les candidats qu'elle soutient «se sont souciés concrètement des intérêts des Suisses de l'étranger».

Un service de courrier spécial

Les bulletins électoraux remplis arriveront-ils à temps en Suisse? Cette question, qui se pose fréquemment en dehors de l'UE, inquiète aussi les électeurs suisses en Israël. Ils ont décidé de prendre les choses en main. En raison de «l'importance des élections», la SCI mettra en place, note son représentant Erich Bloch, son propre service de courrier: un Suisse de l'étranger amènera les enveloppes de vote – fermées, bien entendu – à la poste principale de Zurich. Erich Bloch: «Le manque de fiabilité de la poste israélienne ne nous laisse pas le choix.»

La liste des candidats est mise à jour en permanence dans notre édition en ligne: revue.link/kandidaten

La «Revue Suisse», le magazine des Suisses-ses de l'étranger, paraît pour la 49^e année six fois par an en français, allemand, anglais et espagnol, en 13 éditions régionales, avec un tirage total de 431 000 exemplaires, dont 253 000 électroniques.

Les nouvelles régionales de la «Revue Suisse» paraissent quatre fois par an.

La responsabilité du contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ni celle de l'organisation éditrice.

Tous les personnes enregistrées auprès d'une représentation suisse reçoivent le magazine gratuitement. Les personnes non inscrites auprès d'une représentation suisse en tant que Suisses-ses de l'étranger peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/Étranger, CHF 50.–).

ÉDITION EN LIGNE
www.revue.ch

DIRECTION ÉDITORIALE
Marc Lettau, rédacteur en chef (MUL)
Stéphane Herzog (SH)
Theodora Peter (TP)
Susanne Wenger (SWE)
Paolo Bezzola (PB, représentant DFAE)

PAGES D'INFORMATIONS OFFICIELLES
DU DFAE

La responsabilité éditoriale de la rubrique «Nouvelles du Palais fédéral» est assumée par la Direction Consulaire, Innovation et Partenariats, Effingerstrasse 27, 3003 Berne, Suisse.
kdip@eda.admin.ch | www.eda.admin.eda

ASSISTANTE DE RÉDACTION
Nema Bliggenstorfer (NB)

TRADUCTION
SwissGlobal Language Services AG,
Baden

DESIGN
Joseph Haas, Zurich

IMPRESSION
Vogt-Schild Druck AG, Derendingen

ÉDITRICE
La «Revue Suisse» est éditée par l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). Adresse postale de l'édition, de la rédaction et du sponsoring: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne.
revue@swisscommunity.org
Tél. +41 31 356 61 10
Coordonnées bancaires:
CH97 0079 0016 1294 4609 8 / KBBECH22

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION
30 juin 2023

CHANGEMENT D'ADRESSE
Veuillez communiquer tout changement à votre ambassade ou à votre consulat. La rédaction n'a pas accès à vos données administratives.



Voyager sans ticket

8,8 74 000

Il ne cesse de grimper: le nombre de personnes vivant en Suisse a augmenté d'environ 74 000 en 2022, pour atteindre 8,8 millions d'habitants. L'augmentation concerne tous les cantons. La plus forte hausse a été relevée à Schaffhouse et à Fribourg, et la plus faible dans le canton du Jura.



Mais, car il y a un «mais»: en 2022, seuls 82 000 bébés sont nés en Suisse, soit 8,5 % de moins que l'année précédente. D'après les statisticiens, il s'agit d'une «valeur historiquement basse», d'autant plus que 2021 avait aussi été pauvre en naissances. Le nombre moyen d'enfants par femme est descendu à 1,38. Pour conserver une population stable – sans immigration –, il faudrait qu'il s'élève à 2,1. (Source: Office fédéral de la statistique)



230 000

La pauvreté existe même dans les pays riches, y compris en Suisse. Mais un nombre étonnamment important de pauvres n'ont pas recours à l'aide publique à laquelle ils ont droit. Ainsi, 230 000 retraités vivant dans une situation précaire renoncent actuellement aux prestations complémentaires auxquelles ils pourraient prétendre. D'après la Haute école zurichoise des sciences appliquées, cela est dû au manque de connaissance à ce sujet, à la crainte, à la honte et à l'excès d'obstacles administratifs.

27

Quelle est la cause de la pauvreté? Essentiellement le coût élevé de la vie. Des statisticiens britanniques ont calculé que 1000 livres (env. 1200 francs) ne permettent de vivre à une personne que 27 jours en Suisse. La même somme permet de vivre 33 jours en Norvège, 38 au Japon, 42 en Autriche et 44 jours en France. Mais, car là aussi il y a un «mais»: en Suisse, il ne faut travailler en moyenne que cinq jours pour réunir cette somme.

(Source: money.co.uk)



60 000 000

En Suisse, les tickets des transports publics (TP) coûtent cher. Ce qui pousse certains à resquiller. Le phénomène est si répandu qu'un «Registre national des resquilleurs» est tenu depuis 2019. Il montre que les abus augmentent. En 2022, les TP ont perdu ainsi près de 60 millions de francs. Par conséquent, plus l'on resquille souvent, plus les amendes sont salées. (Source: Alliance Swiss Pass)

Pierre Maudet, politicien suisse condamné mais réélu

Il a menti à plusieurs reprises, accepté un voyage royal et a été condamné pénalement. Pierre Maudet a pourtant été réélu au gouvernement cantonal genevois. Cette réélection fait jaser, notamment en Suisse alémanique. Les politologues estiment que ce tour de force est lié à son charisme.

STÉPHANE HERZOG

«C'est pour lui un triomphe», commente Nenad Stojanović, politologue à l'Université de Genève. Cette élection est arrivée après une longue traversée du désert durant laquelle Pierre Maudet aura subi une déroute: exclusion de son parti, démembrement du département qu'il conduisait au Conseil d'État, condamnation pénale pour acceptation d'un avantage, rejet de la part des médias suisses.

À l'origine de ce scandale, on trouve donc un voyage à Abu Dhabi effectué en 2015 aux frais d'un sultan. Le tout pour une valeur estimée à plus de 50'000 francs, somme que Pierre Maudet devra restituer au canton de Genève en vertu de la peine fixée par la Chambre pénale d'appel et de révision (CPAR) de Genève le 26 mai 2023. Celle-ci a aussi condamné le conseiller d'État fraîchement réélu à 120'000 francs d'amende avec sursis. Pierre Maudet «a accepté un avantage indu, en s'accommodant du risque qu'il lui eut été octroyé dans le but d'influencer son activité de conseiller d'État», estime la CPAR. Démarrée en mai 2018 avec les révélations de «La Tribune de Genève», l'affaire Maudet a connu un retentissement national. D'autant qu'elle est tombée après l'élection du Conseil fédéral de 2017, où le Genevois avait frôlé l'exploit. «Politiquement c'était grave et dans un cas pareil, 99% des élus auraient démissionné», estime Nenad Stojanovic.

Surprise, colère, admiration

L'annonce de sa réélection – qui plus avec l'élection au Grand Conseil de onze députés du mouvement Liberté et justice sociale, fondé par ses soins – a provoqué un mélange de surprise, de colère et d'admiration. «C'est extraordinaire qu'il ait été réélu», commente Lukas Golder, politologue et spécialiste des médias, qui codirige l'institut de recherche gfs.bern. À Berne, les élus nationaux n'ont pas poussé de grands cris face à ce retour de Maudet, en se bornant plus ou moins à relever le droit des électeurs à choisir leurs élus. En revanche, la NZZ n'a pas hésité à comparer Pierre Maudet à Donald Trump, taxant l'affaire de pure «Genferēi», terme qui décrit des affaires alambiquées jugées typiques de ce canton.

En fait, les politologues suisses mettent d'abord en avant le profil extraordinaire de Pierre Maudet pour expliquer sa réélection. Intelligence, résilience, sens de la

communication. «Les électeurs seraient aussi prêts à excuser un tel profil dans un autre canton, s'il existait», estime Lukas Golder, qui rappelle qu'une élection au système majoritaire permet à des personnalités de ce type de ratisser large. «En Suisse romande, on a aussi cette image, mais cette histoire de Genferēi est un mythe», réagit Nenad Stojanovic, qui rappelle que des affaires ont aussi lieu en Suisse alémanique et au Tessin.



Retour au sommet après la chute: Pierre Maudet est acclamé par ses partisans après sa réélection au Conseil d'État de Genève le 2 avril de cette année.

Photo Keystone

Son collègue de l'Université de Genève Pascal Sciarini souligne que les Alémaniques ont eux-mêmes été séduits par Maudet à l'occasion de l'élection du Conseil fédéral de 2017. «Il a fait une excellente campagne et il n'est pas passé loin de l'élection. Donc pas sûr que dans un autre canton urbain, pareil scénario n'aurait pas pu avoir lieu».

Le plus grand scandale politique depuis Kopp

«L'affaire Maudet est la plus grande crise politique suisse depuis la démission d'Elisabeth Kopp en 1989», a écrit le correspondant romand du Tages Anzeiger, Philippe Reichen. «Kopp a menti dans l'urgence et n'a pas été condamnée, au contraire de Maudet, qui a menti sur le long terme», précise le codirecteur du GfS Berne. La politique suisse serait-elle sexiste? «Après sa démission, Elisabeth Kopp n'a pas tenté de rebondir, commente Lukas Golder. En revanche, on trouve plusieurs cas d'hommes politiques suisses ayant fauté et qui ont eu droit à leur se-

Ylfete Fanaj, une pionnière lucernoise

conde chance, là où les femmes ont tendance à abandonner.» Le politologue cite notamment le cas de Geri Müller, ancien maire de la ville Baden (AG) et conseiller national Vert, secoué en 2014 par une affaire de selfies de lui nu. L'homme renoncera à se représenter au Conseil national et sera exclu trois ans plus tard de la présidence de sa ville. Il y a eu faute morale, mais pas pénale. Autre cas, celui du conseiller aux États soleurois Roberto Zanetti, pris en 2004 dans une affaire de dons – qu'il remboursera –, en lien avec sa campagne électorale. Non réélu en 2005, il se tient à l'écart de la vie politique et sera élu au Conseil des États en 2010. Là encore, nulle trace de condamnation.

Pierre Maudet, lui, a bien démissionné du Conseil d'Etat, mais pour mieux se représenter. Entre les deux tours de l'élection genevoise, le conseiller d'État Vert Antonio Hodgers s'en est indigné. «Quand le peuple décide de placer au pouvoir quelqu'un qui a été condamné pour corruption, qui a menti à toutes les institutions (...), quelle valeur donne-t-on à l'éthique en politique?», a-t-il demandé. Mais en démocratie ce sont les électeurs qui décident. «Les gens ont voulu oublier la faute et retenir le bon», résume Pascal Sciarini.

Les citoyens votent d'abord pour un humain

Lukas Golder rappelle que «les médias sont très prompts à porter un jugement moral, alors que les électeurs et les électrices regardent plutôt l'humain, avec l'espoir qu'il se rachète». Durant sa dernière campagne, Pierre Maudet a développé des éléments de langage et des attitudes montrant sa préoccupation pour les gens. «Je l'ai rencontré une fois», raconte Nenad Stojanovic, qui le trouve alors capable d'empathie et sans arrogance. Le politologue pointe aussi l'existence de véritables fans de ce politicien, «un fait rare dans la politique suisse». Il faut rappeler que dans sa gestion des fonctionnaires, Maudet a pu montrer un visage brutal. Autre ombre à ce tableau ? Pierre Maudet «n'a toujours pas pris conscience, ne serait-ce que partiellement, du caractère pénal de ses actes, plaidant l'incertitude juridique pour échapper à toute sanction», a déclaré la CPAR.

Désormais, Pierre Maudet «n'a pas d'autre choix que de collaborer efficacement avec ses collègues du Conseil d'État. Et peut-être que dans cinq ans, il aura récupéré toute sa légitimité», calcule Lukas Golder.



Photo Keystone

L'élection d'Ylfete Fanaj au Conseil d'État lucernois à la mi-mai est remarquable à maints égards. Avec cette Lucernoise de 41 ans, le Parti socialiste fait son retour, après plusieurs années d'absence, dans un exécutif cantonal jusque-là exclusivement de droite et masculin. Et puis, Ylfete Fanaj est la première conseillère d'État en Suisse à posséder des racines kosovares. Les Kosovars, essentiellement albanophones, font partie des communautés étrangères les plus présentes en Suisse. Ylfete Fanaj, née à Prizren, est arrivée en Suisse au début des années 1990, à l'âge de neuf ans. Son père possédait un statut de saisonnier, et la famille vivait à Sursee, petite ville lucernoise où la fillette s'est parfaitement intégrée. C'est là qu'Ylfete Fanaj a obtenu la nationalité suisse à 20 ans. Bonne élève à l'école secondaire, elle a trouvé une place d'apprentissage de commerce après 200 refus, une réalité qu'elle partage avec d'autres jeunes originaires des Balkans. Mais la jeune femme, volontaire, a accompli une maturité professionnelle et étudié le travail social. Elle a été nommée chargée de l'intégration dans le canton de Nidwald. Sa carrière politique à Lucerne a débuté, de manière typiquement suisse, tout en bas de l'échelle: au parlement municipal, puis cantonal, où elle est devenue cheffe de groupe, puis présidente du Conseil. Désormais, elle co-gouverne le canton de Lucerne, réputé conservateur. Son élection a été très remarquée, tant en Suisse qu'au Kosovo. «Le changement est possible», a relevé Ylfete Fanaj. Cependant, même si elle fait figure de pionnière, celle qui est aussi maman d'un petit garçon refuse de voir son élection comme une particularité, préférant souligner qu'à présent, le Conseil d'État lucernois est «un reflet de la diversité de la société».

SUSANNE WENGER

Gjon's Tears, la voix suisse qui fait pleurer le monde entier

Après des années de succès à la télévision et sur YouTube, le chanteur suisse d'origine kosovare sort son premier album. «The Game» offre une pop poétique, qui touche les cœurs au-delà des frontières.

STÉPHANE HERZOG

Le chanteur suisse Gjon's Tears a sorti en avril son premier album, intitulé «The Game». Mais le jeune Gruérien, installé à Paris, a touché ses premiers fans il y a bien longtemps déjà. Ceci par la grâce de l'Eurovision et des émissions de télécrochet. Des contenus propulsés à l'infini par YouTube. Ainsi en va-t-il pour «Tout l'univers», le clip officiel de l'Eurovision 2021, commenté par plus de 3600 internautes. Arrivée troisième à ce concours, sa prestation a généré 55 millions de vues. C'est un artiste né au monde par Internet, qui le lui rend bien. «Classe mondiale, c'est notre Federer chanteur», commente au sujet du titre «Cancer» un certain Domups. «Tu me fais pleurer dans mon lit à 00h42», écrit une autre fan. La chanson est d'une mélancolie insondable. «Quand il t'aura rattrapé. Dans l'insomnie tu vivras. Avant qu'il te prenne dans ses bras» chante Gjon Muharremaj, dont le personnage de scène se reconnaît à des larmes bleues ou noires dessinées sur l'une ou deux de ses joues. «J'ai pleuré en écoutant Cancer», écrit acidlulluby sur YouTube, qui avoue ne rien comprendre aux paroles, mais qui explique que la voix perchée si haut de Gjon's Tears lui fait ressentir la chanson «avec son cœur». Le titre en question est dédié à une amie de l'artiste décédée d'une leucémie.

Dialogue avec Géraldine Chaplin

«The Game» offre à voir toute l'étendue du talent de Gjon's Tear, dont la voix couvre un large champ d'octaves. Il y a de la tristesse, de la mélancolie, de la joie. Certains titres sont de purs tubes. Ainsi justement «Pure», lancé sur fond de basse électrique et dont la vidéo très soignée – comme les autres d'ailleurs – commence par un dialogue avec Géraldine Chaplin. «La vie est dure mais elle le vaut. Quand



Les larmes collées sont artificielles, mais les sentiments qu'il exprime sont bien réels: Gjon's Tears touche les gens en plein cœur.

Photos Keystone (à gauche), Jo&Co (en haut)

elle est pure, mon Dieu, mon Dieu que c'est beau», chante Gjon's, qui évoque la nécessité de «jouer des coudes» pour y arriver, mais aussi «des coups dans le dos». Rappel de certaines déconvenues vécues par le Fribourgeois durant son exil parisien. «C'est là qu'il faut être, mais le show business n'est pas toujours un lieu très agréable à vivre», a expliqué le Suisse dans une interview.

Une enfance musicale dans la Gruyère

L'histoire de ce jeune homme sensible est une sorte d'ode à la Suisse plurielle. Gjon Muharremaj naît le 29 juin 1998

«La grande peur dans la montagne»

à Saanen, dans le canton de Berne. Originaire du Kosovo, son père Hysni est grutier et maçon. Sa mère Elda, albanaise de naissance, a travaillé à la chocolaterie Cailler après que la famille a déménagé à Broc en 2000, résume d'un trait Wikipédia. Gjon grandit dans ce village de la Gruyère. Il tombe amoureux de la musique lors d'un cours de piano. Deux ans plus tard, dit la légende, il chantera «Can't Help Falling in Love», d'Elvis Presley, à son grand-père. Qui n'aurait pu retenir ses larmes. Voilà pour ce nom de scène un peu bizarre, que les gens prononcent à l'anglaise, Gjon devenant John.

Influencé par The Cure et Björk

L'univers de l'artiste, dont le jeu de scène fait penser à celui d'un chanteur lyrique, s'inspire de plusieurs genres. La pochette de son premier album le montre dans une redingote noire, Doc Martins aux pieds. Une référence à la New Wave et à The Cure en particulier. «The Game» laisse aussi entendre un amour du disco. Gjon's Tears, qui a joué Bach enfant et qui s'est essayé au yodel et au chant indien, cite aussi parmi ses influences Cesária Évora, Grace Jones, Björk et David Bowie. La tonalité et la profondeur des paroles de ses chansons donnent à sa pop une coloration poétique et littéraire. Quand il joue seul au piano, Gjon peut faire penser à la chanteuse française Barbara, mais aussi à Brel et, plus proche de nous, au Belge Stromae.



GJON'S TEARS: «The Game», 2023, Jo&Co, Paris; CD (EAN 3700187680213) ou vinyl (EAN 3700187680220)



«La grande peur dans la montagne», CHARLES FERDINAND RAMUZ / QUENTIN PAUCHARD, 35 CHF

Avec sa collection «Ramuz Graphique», la maison d'édition Helvetiq a eu une idée en or: faire vivre le patrimoine littéraire helvétique à travers des romans graphiques, une forme de bande dessinée qui autorise toutes les audaces formelles. «Cela peut permettre de connecter les jeunes aux classiques et leur donner envie de lire l'original», explique Hadi Barkat, son directeur. Dessinée par le neuchâtelois Quentin Pauchard, «La grande peur dans la montagne», parue en avril, constitue le deuxième tome de cette série. Nous voilà transportés sur l'alpage de Sasseinère, dans le Valais romand, où une poignée de paysans, jeunes et âgés, se sont résolus à amener leurs bêtes. Les lieux ont été abandonnés depuis vingt ans, suite à la mort de plusieurs hommes dans des circonstances mystérieuses. Après quelques jours, des vaches tombent malades. Le vétérinaire du village décrète une quarantaine. Peurs, superstitions, s'immiscent dans les cœurs. L'alpage se transforme en prison.

Pour capter cette ambiance, Quentin Pauchard, né au Val-de-Ruz (NE), s'est rendu à Evolène (VS). Il a alors l'impression de marcher dans les pas de Ramuz. «Comme beaucoup j'avais découvert ses romans à l'école, mais sans en garder un très bon souvenir. Adulte, j'ai eu beaucoup de plaisir à le redécouvrir et à chercher comment rendre accessible son œuvre tout en respectant son essence», raconte-t-il. Ses dessins, avec leurs aplats sombres où éclatent parfois les lueurs roses et jaunes du soleil, prennent le lecteur par la main. Nous voilà désespérés quand la jeune Victorine prend tous les risques pour aller retrouver son amoureux enfermé là-haut sur la montagne. Les peurs des hommes se transforment en fantômes qui, la nuit, viennent taper sur le toit. La maladie rôde. La montagne nourricière oppresse les hommes. De fait, le roman graphique en question donne envie de relire Ramuz.

C'est aussi le cas de «Derborence», premier tome de la collection «Ramuz Graphique», paru en 2022, qui raconte l'histoire de cet autre alpage du Valais central, dévasté par la montagne en l'an 1714. Quinze personnes et plusieurs centaines d'animaux y avaient perdu la vie. «Ramuz a une écriture croquis, a expliqué le jeune dessinateur genevois Fabian Menor. Il ne décrit pas beaucoup les paysages ou les rapports humains, il présente un scénario brut. En lisant Derborence, je comblais les trous dans ma tête. Avec les dessins, je peux montrer ce que Ramuz n'écrit pas». À découvrir.

STÉPHANE HERZOG

Elle écrivait avec tous ses sens

Dans son premier roman, «Pour mourir en février», Anne-Lise Grobéty s'est rebellée avec finesse contre la Suisse bien-pensante des années 1960.



Anne-Lise Grobéty
(1949–2010).

Photo Yvonne Böhler

CHARLES LINSMAYER

Le roman «Pour mourir en février», qui remporte le prix Georges-Nicole et paraîtra en livre en 1970 aux Cahiers de la Renaissance vaudoise, est la sensation littéraire de l'année 1969. Son autrice est née le 21 décembre 1949 à La Chaux-de-Fonds: elle s'appelle Anne-Lise Grobéty et a rédigé l'ouvrage à 18 ans, pendant ses études de littérature à l'Université de Neuchâtel. La presse et le public sont enthousiastes, et le poète Maurice Chappaz avoue humblement: «Ce roman m'a remis à ma place comme un débutant.»

La destruction d'une amitié

L'histoire est racontée du point de vue d'Aude, jeune femme sensible de 18 ans, qui relate l'amitié qu'elle a pour Gabrielle, de quelques années son aînée. Une amitié qui sera brisée par la résistance, l'incompréhension et l'étroitesse d'esprit de la société qui les entoure. Aude en est sûre, pourtant: Gabrielle aurait pu lui apprendre comment il est possible de vivre sa vie, une vie qui, désormais – comme l'indique le titre – ne peut trouver son accomplissement que dans la mort.

Ce n'est pas tant l'action du roman qui est spectaculaire, que la rébellion qui s'y exprime, d'abord amplifiée à l'extrême puis débouchant sur la résignation; la révolte d'une jeune femme contre les conventions et les lois mortifères de la société. Quand sa mère, par exemple, lui reproche d'être une «nature insoumise»,

Aude lui répond: «oui, insoumise à leurs conciliabules, à leurs messes basses, à leur étroite mesquinerie bourgeoise, les petits courses en ville le samedi, le match à la télévi-

sion, la belle musique de Strauss, mais je veux respirer, moi!»

Trajectoires féminines

Il se passe cinq ans avant qu'Anne-Lise Grobéty, qui entre-temps s'est mariée, a mis au monde trois filles et s'est engagée dans la politique de diverses manières, publie un

«Aujourd'hui, 17 février, je voudrais tomber avec la neige, me coucher sur la route et rester là, y fondre, disparaître, froide et insoluble, confondue avec l'asphalte... Je voudrais marquer mon chemin jusqu'au centre du fer rougi pour te retrouver, ma brûlure!»

Extrait de: Anne-Lise Grobéty, «Pour mourir en février». Roman. Édition Bernard Campiche, 1450 Sainte-Croix, 2010.

deuxième roman. Son titre, «Zéro positif», fait allusion au groupe sanguin que Laurence, 28 ans et malheureuse en ménage, ne veut en aucun cas transmettre à un enfant. Elle prend la fuite, mais réalise, après une aventure désagréable à Amsterdam, que ce n'est pas tant à son mariage qu'elle voulait échapper qu'à son alcoolisme, et qu'au fond d'elle-même, elle désire tout de même un enfant.

Anne-Lise Grobéty, sans se borner à suivre un schéma féministe, place les trajectoires féminines au cœur des douze autres romans et récits qu'elle publiera, à côté de nombreuses recensions et articles, jusqu'à sa mort précoce le 5 octobre 2010. Par son goût pour le surréalisme grotesque et par le caractère souvent énigmatique de ses trouvailles, elle rappelle le Nouveau Roman, mais révèle aussi: «Je n'écris pas qu'avec ma tête, mais avec tous mes sens, avec mes yeux, avec mes oreilles.»

C'est «La Corde de mi», roman paru en 2006, qui donne à ressentir cela de la manière la plus pénétrante. Non seulement dans la description sensible que l'autrice fait du paysage qui s'étend entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, mais aussi et surtout dans sa façon de relater comment son héroïne découvre enfin, après l'avoir cru disparu depuis longtemps et alors qu'il est en train de vivre ses derniers instants, son père et son histoire tragique, et emporte avec elle le souvenir d'un homme qui s'était voué corps et âme à la musique.

BIBLIOGRAPHIE: «Pour mourir en février» est disponible aux éditions Payot, à Lausanne.

CHARLES LINSMAYER EST SPÉCIALISTE EN LITTÉRATURE ET JOURNALISTE À ZÜRICH

Suisses de l'étranger : hausse de 34% depuis 2002

Depuis 2002, le nombre des Suisses de l'étranger continue de croître et, en 2022, le seuil des 800 000 ressortissants a été franchi. De plus en plus de personnes séjournent en Asie du Sud-Est. C'est ce que révèle la statistique des Suisses de l'étranger publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Statistique des Suisses de l'étranger 2022

Suisses-ses de l'étranger



800 000

Selon le sexe

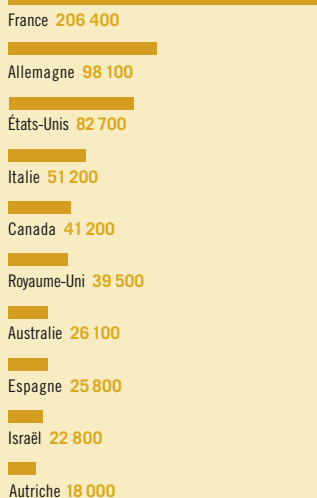


Âge moyen

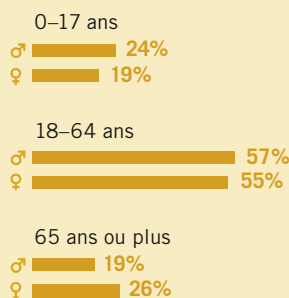
40 ans (♂) / 45 ans (♀)

Principaux pays de résidence

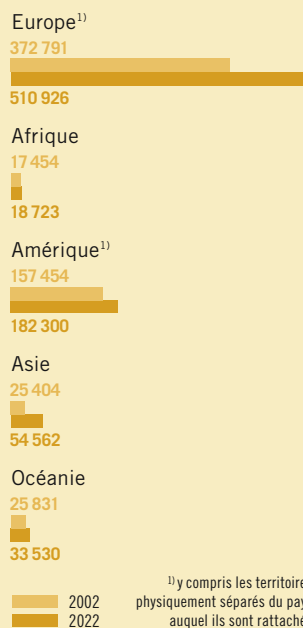
(y compris les territoires hors frontières)



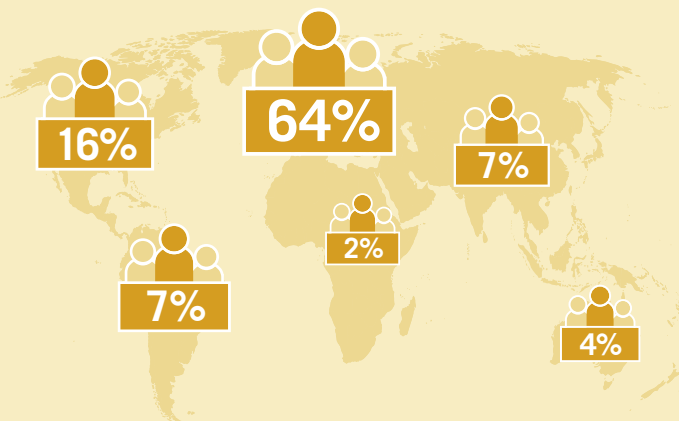
Suisses-ses de l'étranger selon le sexe et le groupe d'âges



Suisses-ses de l'étranger selon le continent, en 2002 et en 2022



Proportion de Suisses-ses de l'étranger selon le continent de résidence



Proportion de Suisses-ses de l'étranger sur l'ensemble des Suisses



Personnes ayant plusieurs nationalités



Au 31 décembre 2022, 800 041 ressortissants suisses étaient inscrits auprès d'une représentation compétente suisse à l'étranger. Leur nombre a continué de croître depuis 2002, où il s'élevait à 598 934 personnes (+34%). Selon les continents de résidence, les effectifs ont toutefois évolué de manière différente : +115% en Asie, +37% en Europe, +30% en Océanie, +16% en Amérique et +7% en Afrique.

Asie du Sud-Est, Europe, Amérique du Nord et Afrique du Nord en point de mire

Depuis 2002, la population des Suisses de l'étranger a augmenté dans tous les pays d'Asie du Sud-Est, d'Afrique du Nord, d'Europe et d'Amérique du Nord (respectivement +132%, +59%, +37% et +18%). En Asie du Sud-Est, les augmentations les plus importantes s'observent au Cambodge, au Laos et en Thaïlande, en Afrique du Nord, en Algérie et au Maroc. En Europe, les progressions les plus fortes ont entre autres été enregistrées en Bosnie et Herzégovine, en Serbie, en Croatie et en Turquie (Türkiye). Quant aux États-Unis et au Canada, elles s'élèvent à +19% et +17%.

D'autres régions du monde affichent, en revanche, une décroissance de la communauté suisse entre 2002 et 2022. C'est le cas en Afrique centrale et australie où le nombre de Suisses a diminué de respectivement -24% et -10%. Dans ces deux régions, la majeure partie des pays est concernée par cette baisse. On constate une évolution analogue dans de nombreux pays des Caraïbes et d'Asie du Sud, où un recul des ressortissants suisses est enregistré.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Pour plus d'informations : [revue.link/statistique](https://www.statistique.ch)



Sources: OFS - Statistique de la population et des ménages (STATPOP), Statistique des Suisses de l'étranger (SE-Stat)

Les Suisses de l'étranger sont notre carte de visite

La Direction consulaire du DFAE (DC) veille en tant que «guichet unique de l'administration» à fournir des prestations efficaces et orientées vers les besoins de nos compatriotes à l'étranger. Son nouveau directeur, l'Ambassadeur David Grichting, nous livre son approche et ses priorités.

Gardienne de la loi sur les Suisses de l'étranger ainsi que partenaire privilégiée de l'OSE, la Direction consulaire est conduite depuis avril 2023 par David Grichting. Après une formation initiale dans le domaine de l'économie d'entreprise et des expériences professionnelles dans le marketing et la gestion de projets, en Suisse comme à l'étranger, ce Valaisan de 43 ans est entré au service du DFAE en 2009. Il y a acquis une expérience large et variée aussi bien dans le réseau extérieur qu'au bureau central (Tel Aviv, chef prestations consulaires à Pristina, chef des finances du DFAE, chef de mission à Astana). David Grichting dispose ainsi d'une vision transversale des questions relatives aux Suisses de l'étranger qu'il pourra mettre à profit durant les années à venir. Quels en sont les principaux aspects?

Une longue histoire dynamique

«On a tendance à oublier que la Suisse est également un pays d'émigration, et ce depuis plusieurs siècles», rappelle l'ambassadeur Grichting. Johann August Sutter, Louis Chevrolet ou Francesco Borromini en sont d'illustres exemples. Si les motifs de cette émigration, qu'elle soit temporaire ou permanente, ont changé, le flux ne s'est jamais tari. Que le départ à l'étranger soit motivé par l'amour, la carrière, la formation où l'envie de découvrir le monde, l'émigration contribue clairement à la variété et au dynamisme de notre population. L'ambassadeur Grichting note que «cette mobilité croissante s'accélère et génère des besoins différenciés de la part des Suisses de l'étranger, dont nous devons tenir compte dans nos activités au quotidien». La Cinquième Suisse a ainsi une grande importance qui justifie qu'une attention particulière lui soit apportée. Dans ce contexte, le nouveau directeur salue le rôle essentiel de l'Organisation des Suisses de l'étranger et souligne la nécessité de soutenir les Suisses de l'étranger dans l'exercice de leurs droits politiques.



L'ambassadeur David Grichting à son nouveau lieu de travail, la direction consulaire à Berne. Dans son nouveau rôle, il met un point d'honneur à «entrer en contact avec nos compatriotes et être à leur écoute». Photo Danielle Liniger

Interagir dans l'intérêt commun

L'ambassadeur Grichting note que 11% des citoyens suisses vivent à l'étranger. «Ils représentent une source d'information importante ainsi qu'un relais privilégié pour notre économie, nos entreprises, notre recherche, etc.», relève le diplomate. «J'ai eu maintes fois l'occasion d'observer à quel point ils contribuent à l'image positive de la Suisse tout en participant à l'ouverture au monde de notre pays enclavé géographiquement». Il rappelle d'ailleurs que «cette idée d'interaction entre la Suisse et sa communauté à l'étranger est ancrée dans l'article 40 de la Constitution fédérale. Cet article stipule que la Confédération contribue à renforcer les

liens qui unissent les Suisses et les Suissesses de l'étranger entre eux et à la Suisse». L'application «SwissInTouch» s'inscrit dans cette optique.

Et quel est le rôle joué par la Direction consulaire du DFAE?

Comme souligné dans la «Revue Suisse» de mai 2023, «la Direction consulaire collabore étroitement avec d'autres institutions pour servir au mieux les intérêts des Suisses de l'étranger». L'ambassadeur Grichting tient cependant à souligner qu'un élément central de l'activité de la Direction consulaire consiste à travailler en équipe avec les différents offices et partenaires afin de générer



David Grichting est passé par le Kazakhstan avant d'arriver à Berne. En tant qu'ambassadeur de Suisse sur place, il s'est également imprégné de la culture locale, comme ici, lors de la fête du printemps de Nauryz. Photo Lisa Wermelinger

des synergies et de maximiser notre impact. Il rappelle également que «les principes de responsabilité individuelle et de subsidiarité de l'action de l'État représentent les pierres angulaires de l'action consulaire». Dans ce contexte, il s'agit de mettre à disposition des Suisses de l'étranger des prestations et informations répondant à leurs besoins et de développer des instruments modernes afin de faciliter les interactions. Pour mieux connaître les besoins et les attentes, les échanges personnels représentent une nécessité. David Grichting souligne que «par le biais de nos représentations à l'étranger ou lors de mes déplacements, je mettrai un point d'honneur à entrer en contact avec nos compatriotes dans une perspective d'écoute et d'échange». L'ambassadeur Grichting conclut: «Je me réjouis d'accompagner et de soutenir nos communautés à l'étranger et, surtout, de rencontrer mes compatriotes expatriés. En portant la sympathie et nos valeurs là où ils vivent, les Suisses de l'étranger sont également une carte de visite et un relais important pour la Suisse».

DFAE, DIRECTION CONSULAIRE

Élections parlementaires fédérales de 2023

Les élections visant à renouveler complètement les deux Chambres du Parlement fédéral se tiendront le 22 octobre 2023. Vous trouverez des informations, des vidéos explicatives et des graphiques interactifs sur les élections au Conseil national et au Conseil des États sur www.ch.ch/fr/elections2023, – un service offert par la Chancellerie fédérale, les Services du Parlement, l'Office fédéral de la statistique et les cantons. Les résultats des élections seront également publiés sur ce site le 22 octobre 2023.

Vous pourrez aussi trouver ces informations et les résultats dans Votelfno, l'application de la Chancellerie fédérale: revue.link/voteinfo



Votations fédérales

En raison des élections, il n'y aura plus de nouvelle votation en 2023. La prochaine date de scrutin est le 3 mars 2024. Les objets soumis au vote seront fixés par le Conseil fédéral au moins quatre mois avant la date de la votation.

Vous trouverez toutes les informations sur les objets soumis au vote (brochure explicative, recommandations du Parlement et du Conseil fédéral, etc.) sur www.admin.ch/votations ou dans l'application Votelfno.



Initiatives populaires

À la clôture de la rédaction, les initiatives populaires suivantes avaient été lancées (délai de récolte des signatures entre parenthèses):

- Initiative populaire fédérale 'Qui veut payer en argent liquide doit pouvoir le faire!' (21.09.2024)
- Initiative populaire fédérale 'Oui à la sécurité de l'approvisionnement médical' (04.10.2024)
- Initiative populaire fédérale 'Pour l'égalité des personnes handicapées (initiative pour l'inclusion)' (25.10.2024)
- Initiative populaire fédérale 'Pour la protection de l'homme, des animaux domestiques et des animaux de rente contre le loup' (02.11.2024)
- Initiative populaire fédérale 'Oui à un avenir sans expérimentation animale' (09.11.2024)
- Initiative populaire fédérale 'Confirmation des membres du Conseil fédéral par le peuple et les cantons' (16.11.2024)
- Initiative populaire fédérale 'Pour un droit de la nationalité moderne (initiative pour la démocratie)' (23.11.2024)

La liste des initiatives populaires en suspens est disponible sur www.bk.admin.ch > Droits politiques > Initiatives populaires > Initiatives en suspens



«Revue Suisse»: vol de données relatives aux adresses d'envoi

Comme déjà annoncé par l'intermédiaire des sites internet du DFAE et de l'OSE en juin dernier, l'imprimerie suisse Vogt-Schild chargée de l'impression et de l'envoi de la «Revue Suisse», le magazine destiné aux Suisses de l'étranger, a été victime d'une attaque informatique.

L'imprimerie suisse Vogt-Schild qui se charge de l'impression et de l'envoi de la «Revue Suisse», le magazine destiné aux Suisses de l'étranger, a été victime d'une attaque informatique.

Dans ce cadre, une partie non déterminée des adresses d'envoi de la «Revue Suisse» de mars 2023 ont été dérobées. Les données volées comprennent, selon le mode d'envoi de la «Revue Suisse», soit les adresses électroniques, soit les noms, prénoms et adresses postales des destinataires. Aucune autre information personnelle ne se trouve en possession de Vogt-Schild pour l'envoi de la «Revue Suisse». Ce dernier a pris des mesures supplémentaires pour renforcer la sécurité de son infrastructure informatique et a déposé une plainte pénale. Dans l'intervalle, les autorités fédérales compétentes en matière de protection des données et de lutte contre la cybercriminalité ont été informées.

À titre de rappel, il est recommandé à toute personne de changer régulièrement ses mots de passe et idéalement de recourir à une authentification à deux facteurs.

Pour toutes questions liées à la cybersécurité, des informations complémentaires importantes se trouvent sur le site web du Centre national pour la cybersécurité NCSC : [revue.link/ncsc](https://www.ncsc.ch/revue.link/ncsc)

Une aide pour trouver une formation en Suisse

Les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger reçoivent auprès d'educationsuisse des conseils personnalisés sur la thématique de la « formation en Suisse ».



Des informations sur le thème « formation en Suisse » sont disponibles en plusieurs langues.

Photo Anja Lötscher

Chaque année, les collaboratrices d'educationsuisse reçoivent de nombreuses demandes de Suissesses et Suisses de l'étranger ou de leurs parents et amis en Suisse. La plupart des questions concernent les possibilités de bourses et les études universitaires. Mais educationsuisse reçoit aussi des questions très variées sur la formation professionnelle, la recherche d'une place d'apprentissage, le logement, les assurances ou les connaissances linguistiques requises. Ce qui apparaît souvent : en raison du coût de la vie plutôt élevé en Suisse, le financement d'une formation peut poser un problème, mais il y a toujours une solution.

Le service spécialisé d'educationsuisse offre gratuitement des conseils et un soutien dans la recherche de solutions de formation appropriées :

- Information sur les différentes formations comme des études universitaires ou une formation professionnelle
- Information sur les questions spécifiques concernant les conditions d'admission, connaissances linguistiques requises, délais d'inscription, logement, assurances, etc.
- Conseils personnalisés sur place à Berne ou online autour du thème de la formation

- Conseils pour le choix de la profession ou des études en collaboration avec un Office pour l'orientation professionnelle et universitaire (entretien payant)
- Assistance pour la demande d'une bourse d'études cantonale et suivi du dossier
- Aide financière (bourses d'études/prêts) d'educationsuisse et d'autres fondations privées

Les collaboratrices d'educationsuisse parlent français, allemand, italien, espagnol et anglais. Elles seront ravies de vous aider et de répondre à vos questions sur la thématique « La formation en Suisse » par e-mail, au téléphone, sur place à Berne ou par Skype.

RUTH VON GUNTEN, EDUCATIONSUISSE



educationsuisse
Alpenstrasse 26
3006 Bern, Suisse
+41 31 356 61 04
info@educationsuisse.ch
[educationsuisse.ch](https://www.educationsuisse.ch)



L'e-voting moderne «est sans comparaison la meilleure de toutes les solutions envisagées jusqu'ici»

Dans le débat politique sur le vote électronique, les questions de sécurité figurent au premier plan. Il en a été de même lors de la rencontre entre l'intergroupe parlementaire «Suisse de l'étranger» et le Chancelier fédéral Walter Thurnherr, initiée par l'Organisation des Suisses de l'étranger.

MARC LETTAU

En mai, près d'un mois avant les votations populaires du 18 juin 2023, des membres du Conseil national et du Conseil des États et le Chancelier fédéral Walter Thurnherr se sont penchés sur le vote électronique. Le moment tombait à pic, car le 18 juin, le nouveau système de vote électronique développé par La Poste suisse faisait l'objet d'un tout premier essai dans les cantons de Bâle-Ville, de Saint-Gall et de Thurgovie. Désormais, les résultats sont clairs: le système a réussi sa mise à l'épreuve (voir p. 9). Au moment de la rencontre de l'intergroupe parlementaire «Suisse de l'étranger» initiée par l'Organisation des Suisses de l'étranger, la question était toutefois encore ouverte.

Néanmoins, le Chancelier fédéral était déjà très confiant. «Il est vrai», a-t-il concédé lors de la rencontre, «que beaucoup de temps s'est passé depuis le gel des derniers essais d'e-voting en 2019». Mais selon lui, cette période n'a pas servi à rien: «Elle a permis de revoir le système de fond en comble, de tenir compte des critiques concernant les essais passés et de mettre sur pied un accompagnement scientifique.» De plus, a noté Walter Thurnherr, les exigences techniques liées à l'e-voting ont également été renforcées. Les mécanismes de contrôle intégrés, en particulier, sont fiables au-

jourd'hui. On peut vérifier si une voix a été enregistrée correctement dès que le vote électronique a eu lieu.

Certains étaient sceptiques, et le sont toujours. Ainsi, lors de la rencontre, le conseiller national Jean-Luc Addor (UDC, VS) a proposé de résoudre le problème incontesté des citoyens de la «Cinquième Suisse» «de manière progressive et partielle», par exemple en leur envoyant leurs documents de vote par voie électronique (avec un retour du bulletin par courrier postal). Le Chancelier fédéral lui a opposé qu'une telle «pré-expédition» serait fragile, vulnérable et poserait moult problèmes. «Le système d'e-voting qui existe à présent», a-t-il souligné, «est sans comparaison la meilleure de toutes les solutions envisagées jusqu'ici». Raison pour laquelle, à la fin, il se pose toujours la même question: «Pourquoi ne pas miser sur ce procédé sûr?»

Walter Thurnherr estime aussi que ce système de vote électronique est meilleur et plus sûr que l'idée émise par le conseiller national Andri Silberschmidt (PLR, ZH), qui consiste à acheminer le bulletin de vote par courrier diplomatique. Et il conclut: «Ce système moderne d'e-voting est bien plus sûr que le vote par courrier auquel nous nous fions, et plus sûr que les applications d'e-banking ordinaires que nous utilisons tous les jours.»

Elisabeth Schneider-Schneider (Le Centre, BL), coprésidente de l'intergroupe parlementaire, a fait remarquer que



Walter Thurnherr: «Pourquoi ne pas miser sur ce procédé sûr?»

Photo Danielle Liniger



La discussion s'est tenue au Palais fédéral, mais la suite des opérations en matière d'e-voting est à présent l'affaire des cantons.

Photo Danielle Liniger

l'extension du nouvel essai d'e-voting à d'autres cantons ne dépendait pas des autorités fédérales. Les votations sont organisées par les cantons, a-t-elle noté, et par conséquent la décision leur revient. Elle rejoint le Chancelier fédéral sur un point: si les Suisses de l'étranger faisaient part de leur intérêt pour le vote électronique à leurs cantons, ils les mettraient ainsi sous pression et pourraient accélérer les choses.

Walter Thurnherr, pour sa part, a souligné que la Chancellerie fédérale n'exercerait aucune pression sur les cantons. La décision de participer à de nouveaux essais de vote électronique n'appartient qu'à eux: «Nous ne nous livrons à aucune pression ou propagande, mais veillons à la transparence de l'information.»

Des moniteurs et monitrices qualifiés pour des camps de vacances réussis

Les camps de vacances permettent aux enfants de faire le plein d'expériences et de souvenirs. Et pour que ces souvenirs soient positifs, chaque camp a besoin de moniteurs qualifiés. Nous vous proposons ici un bref aperçu du cours de formation de cette année.

Cette année aussi, le cours de formation J+S commun de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE) et du Service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) s'est déroulé à Pâques. J+S est l'acronyme de «Jeunesse+Sport», le programme national d'encouragement du sport de la Confédération. Ces cours, qui durent neuf jours, préparent et forment les futurs moniteurs des camps de vacances d'été.

Constituer des équipes de moniteurs qualifiés est essentiel pour les camps d'été de l'OSE et de la FESE. Il faut savoir que tous les organismes qui proposent et organisent des camps de vacances d'été en Suisse doivent remplir certains critères de J+S. Il faut, par exemple, qu'il y ait au moins un moniteur compétent, ayant effectué le cours de formation «sport de camp/trekking», pour douze participants. «Sport de camp/trekking» désigne la catégorie de sport dont relèvent nos camps d'été.

Cette année, le cours de formation a surtout porté sur la préparation et la réalisation d'un programme, l'attention aux besoins des enfants et des adolescents ainsi que la responsabilité des moniteurs. Les futurs moniteurs ont aussi acquis des connaissances spécifiques sur le type de sport concerné, telles que la planification de randonnées, la lecture de cartes ou le montage sûr et correct d'une tente.

Ces quelques jours de cours sont bien remplis, et donc relativement longs: ils ont débuté tous les matins à 9 h 00 pour s'achever rarement avant 22 h 00. Cette formation intensive a ceci d'unique qu'elle permet aux futurs moniteurs d'acquérir des connaissances théoriques, mais aussi de les mettre directement en pratique. Ainsi, répartis en groupes, ils ont planifié et organisé leur propre cours de sport et leur propre randonnée. Tous ont ainsi pu se rendre compte sur le terrain des possibilités et des difficultés, réfléchir aux mesures de sécurité nécessaires et les appliquer immédiatement.

D'autres sujets ont également fait appel à la matière grise des futurs moniteurs. Concrètement, il leur a été demandé de se pencher sur différents styles de communication et de conduite et de réfléchir aux interactions sociales. Ils ont également pu aborder, de manière ludique, le thème de la gestion de l'in-



Chaque équipe de moniteurs se cimente aussi par la confiance et la fiabilité, même quand il s'agit de faire des acrobaties. Photo DR

terculturalité. Enfin, les futurs moniteurs ont appris à gérer les participants au comportement «problématique».

Chaque formation permet aussi de plonger dans l'atmosphère d'un camp. Ainsi, nous avons fait la cuisine autour du feu de camp, découvert de nombreux nouveaux jeux et passé une nuit sous tente. Pour beaucoup, cette expérience a été le moment fort des neuf jours de cours.

Tous ces apprentissages et ces expériences aident les jeunes moniteurs à établir des programmes de qualité pour les camps

de vacances d'été et à prendre les bonnes décisions en matière de sécurité. Grâce au cours de formation de cette année, nous pouvons désormais compter sur de nouveaux moniteurs qualifiés, qui mettront en pratique leur savoir-faire au camp d'été et seront un renfort efficace pour l'équipe de moniteurs.

Il est également réjouissant de constater que les moniteurs se limitent rarement à cette seule formation. Tous les deux ans, ils effectuent un cours de rafraîchissement afin de conserver leur reconnaissance J+S et suivent en outre souvent d'autres formations qui sont importantes pour les camps de vacances.

ISABELLE STEBLER (FESE) ET FABIENNE STOCKER (OSE)

Donnez-nous votre avis!

Le Service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger souhaite mieux répondre encore aux attentes des jeunes Suisses de l'étranger. C'est la raison pour laquelle il lance un sondage sur ses activités et ses offres. Nous proposons ce sondage dans l'objectif de renforcer de manière stimulante les liens des jeunes avec la Suisse. Merci de bien vouloir nous consacrer 15 minutes pour remplir le questionnaire!

Le sondage s'adresse en particulier aux jeunes de 15 à 25 ans ainsi qu'aux adultes qui connaissent des jeunes Suisses de l'étranger intéressés par nos offres.

FABIENNE STOCKER, SERVICE DES JEUNES DE L'OSE



Revue.link/umfrage

Après le succès de son premier webinaire, l'OSE en prévoit d'autres

Le premier webinaire organisé par l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), en collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), la Caisse suisse de compensation (CSC) et Soliswiss, qui s'est tenu en février, était consacré à un sujet important: la retraite à l'étranger et l'AVS. En effet, le nombre de retraités suisses qui vivent à l'étranger augmente chaque année d'environ 3 %. Dans leurs interventions, Michel Malizia (DFAE), Philippe Girard et Susan Flückiger (CSC) ainsi que Nicole Töpferwien et Isabelle Baur (Soliswiss) se sont penchés sur différents aspects de ce sujet complexe. Le webinaire a rencontré un vif succès, puisque plus de 500 Suisses de l'étranger y ont participé dans le monde entier.

Le webinaire a été enregistré et peut être consulté en tout temps pour les informations qu'il contient sur revue.link/webinar.

En raison de l'écho tout à fait positif rencontré par ce webinaire, l'OSE a décidé d'en organiser d'autres, qui seront consacrés à des sujets intéressants la communauté des Suisses de l'étranger. Ainsi, un webinaire dédié à la planification successorale pour les Suisses de l'étranger a été organisé le 13 juin 2023, à nouveau en collaboration avec le DFAE.

Actuellement, les webinaires suivants sont prévus:

20. septembre 2023:

webinaire sur le service militaire pour les Suisses de l'étranger

(voir également notre article ci-contre à ce sujet)

17. octobre 2023:

webinaire sur le thème des banques

13. décembre 2023:

webinaire sur les assurances sociales et les assurances-maladie

Avec ces webinaires, l'OSE entend apporter une contribution à l'information durable de la communauté des Suisses de l'étranger. Vu le succès rencontré par ce format, l'OSE prévoit de continuer à le développer l'an prochain.

STEPHANIE LEBER, OSE

«Devrai-je accomplir mon service militaire à mon retour en Suisse?»

Question: «Je vis en France et je possède un passeport français et un passeport suisse. Âgé de 18 ans, je vais bientôt commencer des études et j'envisage de déménager en Suisse pour ce faire. Devrai-je accomplir mon service militaire à mon retour en Suisse?»



L'entraînement est au programme même à l'école de recrues suisse. Ici, des recrues à Colomber (NE). Photo Keystone

Réponse: En Suisse, tous les hommes suisses sont en principe astreints au service militaire. Pour les femmes suisses, en revanche, ce service est facultatif. Les obligations militaires commencent l'année où la personne astreinte atteint l'âge de 18 ans. Le recrutement s'effectue jusqu'à 25 ans. L'école de recrues doit être suivie au cours de l'année suivant le recrutement.

En tant que Suisse de l'étranger, vous êtes libéré – en temps de paix – du recrutement et du service militaire obligatoire aussi longtemps que vous demeurez à l'étranger. Cependant, si vous revenez en Suisse pour y faire des études et, par conséquent, pour un séjour de plus de trois mois, vous serez recruté et devrez accomplir votre service militaire si vous êtes considéré comme apte au service. Vous êtes tenu de vous annoncer auprès du commandement d'arrondissement cantonal compétent dans les 14 jours suivant votre arrivée en Suisse.

Vous pouvez remplacer votre service militaire par un service civil. Les hommes qui n'effectuent ni service militaire, ni service civil doivent s'acquitter d'une taxe financière, la taxe d'exemption de l'obligation de servir. Vous devrez la payer même si vous ne rentrez en Suisse qu'après votre 25^e anniversaire, et au plus tard jusqu'à l'âge de 37 ans révolus.

En principe, les binationaux sont eux aussi astreints au service militaire. Cependant, ceux qui peuvent prouver qu'ils possèdent la nationalité d'un autre État et qu'ils y ont accompli leurs obligations militaires ou le service de remplacement sont exemptés de l'obligation de servir en Suisse. La Suisse a conclu des accords bilatéraux sur le service militaire des binationaux avec plusieurs pays, notamment avec la France. Dans votre cas, vous avez le choix d'effectuer votre service militaire en France ou en Suisse et serez ainsi exempté de l'obligation de servir et de vous acquitter de la taxe d'exemption dans l'autre pays.

STEPHANIE LEBER, SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE

Si vous avez des questions au sujet des obligations militaires des Suisses de l'étranger, contactez le service suivant:

Commandement de l'Instruction
Personnel de l'armée
Domaine Application du droit et directives
Rodtmattstrasse 110, 3003 Berne
Téléphone +41 800 424 111,
e-mail: personelles.persa@vtg.admin.ch,
site web: www.vtg.admin.ch

Le 20 septembre 2023, l'Organisation des Suisses de l'étranger organisera également un webinaire consacré au service militaire (voir texte ci-contre). La participation est gratuite.

Débat: Carl Lutz et l'Holocauste

Lorsqu'elle était enfant, la Bernoise Agnes Hirschi a échappé à l'Holocauste en Hongrie grâce à l'aide de celui qui deviendrait son beau-père, le diplomate Carl Lutz. Aujourd'hui, elle se bat sans relâche pour que les actions de sauvetage de Carl Lutz durant l'époque nazie ne tombent pas dans l'oubli. Elle a touché notre lectorat.



Agnes Hirschi
Photo Danielle Liniger

Carl Lutz a sauvé 50 000 juifs hongrois

WOLF STAUB, AYSÉN, CHILI

Malheureusement, cet hommage plus que mérité survient beaucoup trop tard. Les individus comme Carl Lutz sont les vrais héros de l'histoire de notre pays. Et, comme l'indique votre article, il y en a eu d'autres à qui la Suisse n'a pas suffisamment rendu hommage après la guerre, bien au contraire. Un chapitre sombre de notre histoire.

KATHARINA HOTZ, WINTERTHOUR

Merci beaucoup pour cet article fourni. Depuis 2017, Carl Lutz possède également une plaque commémorative au mémorial de Riehen (canton de Bâle). Fondé sur une initiative privée, ce mémorial est un lieu riche en enseignement pour les jeunes, y compris les Suisses de l'étranger, qui peuvent ainsi découvrir l'histoire et la position de la Suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale. revue.link/riehen

ARNO FUCHS, ISRAËL

Je me suis demandé longtemps pourquoi il a fallu un demi-siècle à la Suisse pour rendre justice à Carl Lutz et Paul Grüninger (1995), et pourquoi elle a eu «deux poids, deux mesures»: Carl Lutz n'a pas été puni, et Paul Grüninger a été privé de sa pension. Il a été volé. Mais il y a quelques jours, j'ai enfin compris: Carl Lutz n'a rien coûté à la Confédération, juste un peu de paperasse. Les juifs sauvés en Hongrie partaient en Palestine. Tandis que Paul Grüninger a causé des frais à la Confédération: «ses» réfugiés sont restés en

Suisse. Il fallait donc les aider et trouver de l'argent pour cela. C'est aussi simple que cela!

RALPH UNO, ARGENTINE

Existe-t-il une raison pour laquelle le gouvernement n'a pas apprécié le fait que Carl Lutz sauve tant de vies? Si c'est le cas, cette raison devrait être connue du public.

PETER OCHSNER, NAIROBI, KENYA

Oublié: voilà le mot qui manque dans cet article. Ce n'est pas de sa célébrité que Carl Lutz s'est soucie peu avant sa mort: il voulait que les générations suivantes n'oublient pas les exactions des nationaux-socialistes. On ne doit pas laisser passer des commentaires comme «tout cela, c'est du passé» ou «il faut oublier et aller de l'avant».

La «Revue Suisse» en général

TONI CAVELTI, WEST VANCOUVER, CANADA

La «Revue Suisse» est un courrier que j'adore recevoir! Et le numéro de mars était doublement intéressant. D'une part, je connais la jolie Shepenaset, car j'ai passé mes jeunes années à Saint-Gall. Notre salle de classe était située à deux pas du sarcophage, et les visites de la bibliothèque de l'abbaye étaient des événements chaque année. Qui aurait cru, à l'époque, que cette dernière demeure pourrait un jour devenir un problème international! D'autre part, bien qu'ayant vécu à Saint-Gall, le romanche est toujours la langue que nous parlons en famille. Mais notre romanche est devenu une sorte de dialecte qui n'appartient qu'à nous, et j'ai aujourd'hui passablement de peine à lire et à comprendre le «vrai» romanche.

Dans notre édition en ligne – www.revue.ch –, vous pouvez à tout moment commenter les articles de la «Revue Suisse» et découvrir les derniers commentaires.

La «Revue Suisse» remercie ses lectrices et lecteurs

De nombreux lectrices et lecteurs de la Cinquième Suisse apprécient tout particulièrement la «Revue Suisse» sur papier car, en plus de la lire, ils aiment tenir entre leurs mains cet objet qui les relie à la Suisse de manière palpable. Ainsi, un grand nombre d'entre eux utilisent assidûment notre édition imprimée. Nous sommes très reconnaissants à celles et ceux qui soutiennent la version papier de la «Revue Suisse» par une contribution volontaire à l'abonnement: vos dons nous motivent beaucoup!

En même temps, les défis restent énormes: les coûts d'envoi très élevés et la forte hausse des prix de l'énergie et des matières premières, notamment en raison de la guerre en Ukraine, pèsent très lourd sur les finances de la «Revue». Fait aggravant: nous ne disposons pas de moyens supplémentaires, et notre magazine est en principe envoyé gratuitement aux Suissesses et Suisses de l'étranger.

Les cotisations d'abonnement de nos lectrices et lecteurs à titre volontaire constituent ainsi une contribution importante et très appréciée pour garantir la pérennité de notre imprimé. La rédaction tient aussi énormément à ce format papier, et nous espérons que l'exemplaire que vous avez feuilleté jusqu'ici vous le montre bien: nous pensons avoir une nouvelle fois composé un magazine informatif, agréable à lire et stimulant. La rédaction espère avoir les moyens de continuer à le faire, pour vous, à l'avenir.

MARC LETTAU, RÉDACTEUR EN CHEF

Voici comment joindre la «Revue Suisse»: courriel revue@swisscommunity.org; téléphone +41 31 356 61 10

Les coordonnées bancaires pour le virement des cotisations d'abonnement à titre volontaire sont les suivantes (veuillez noter que les chèques ne peuvent pas être encaissés):

IBAN: CH97 0079 0016 1294 4609 8

Banque: Banque cantonale bernoise, Bundesplatz 8, CH-3011 Berne
BIC/SWIFT: KBBECH22

Bénéficiaire:

BCBE Berne, compte n° 16.129.446.0.98

Organisation des Suisses de l'étranger

À l'attention de Monsieur A. Kiskery

Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne

Référence: Support Swiss Review

Paiements par PayPal: www.revue.link/support



Les services consulaires
partout, facilement accessibles
depuis vos appareils mobiles


 Guichet en ligne DFAE
 Online-Schalter EDA
 Sportello online DFAE
 Online desk FDFA

www.dfae.admin.ch Kuala Lumpur (2023)

**Schweizer
Schulabschluss und
Eidgenössische Maturität** von jedem
Ort der Welt

Jetzt schnuppern! Info und Kontakt unter
swissonlineschool.ch und swissonlinegymnasium.ch



**SWISS
ONLINE
SCHOOL**

Suivez le Congrès des Suisses de l'étranger même depuis chez vous !

Le 99^e Congrès des Suisses de l'étranger se tiendra à Saint-Gall du 18 au 20 août 2023. Suivez-le depuis chez vous si vous n'y participez pas personnellement !

La séance du Conseil des Suisses de l'étranger, le programme politique et le colloque du congrès seront retransmis en direct et en streaming. Regardez-les pendant ou après le congrès sur www.swisscommunity.org.



Regardez les streamings en direct les 18 et 19 août :



Suivez-nous et suivez le congrès sur les médias sociaux :




Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

Nos partenaires :



Nous avons besoin de beauté ancienne.



Suisse.

Nous avons besoin de Suisse.

Découvrir les villes suisses: [MySwitzerland.com/villes](https://www.myswitzerland.com/villes)
Partage tes plus belles expériences avec [#IneedSwitzerland](https://twitter.com/IneedSwitzerland)



Suisse.
en train, car et bateau.

